



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021-2022



institut national
de jeunes sourds
de Paris



2021



2022



ÉDITO

Notre établissement de référence nationale est engagé pour aider les jeunes à construire leur autonomie et leur projet de vie : des agents compétents, des locaux de qualité, des moyens financiers adaptés et une expertise surdité reconnue. Le rapport d'activité 2021/2022 démontre de nouveau l'importance du travail pluridisciplinaire mené par les équipes de l'INJS pour instruire, orienter, éduquer, assister, soigner, communiquer, accueillir, inventer et innover.

Compte tenu de ces ambitions, nous devons avoir collectivement l'exigence de nous remettre en question, d'évoluer et de progresser. C'est dans cet état d'esprit qu'Élodie HEMERY a mené ses mandats de direction durant sept années jusqu'en juin 2022, soutenue par la présidente Agnès JEANNET et le Conseil d'administration. Élodie HEMERY a ainsi affirmé le positionnement de l'INJS dans les paysages pédagogique et médico-social : évolution des filières intramuros selon la diversité des projets et des troubles rencontrés ; développement des interventions en inclusion ; réorganisation de l'accompagnement social, parental et éducatif ; lancement d'INFOSENS et du Réseau francilien surdité pour une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de la surdité ; rationalisation des modalités d'intervention des fonctions support ; création du service patrimonial pour valoriser l'histoire du site Saint-Jacques et de la communauté sourde.

En tant qu'institution de référence, cette nécessité de progrès nous oblige avec des chantiers nombreux : contribuer et accompagner les réformes statutaires à venir ; consolider et diffuser l'expertise pédagogique de l'INJS ; dynamiser nos partenariats pour renforcer nos filières et développer les perspectives d'insertion professionnelle ; renforcer la présence éducative auprès des jeunes ; valoriser notre politique médicale ; continuer à moderniser notre gestion administrative et la gestion technique de nos locaux ; positionner INFOSENS en tant qu'opérateur de l'accompagnement des personnes sourdes et de l'expertise surdité ; consolider l'importance de l'INJS dans l'histoire de la communauté sourde.

Ces missions vont être confiées dorénavant à Paul FLAD, nouveau directeur à compter de la fin du mois de mars 2023. Nous lui apporterons tout notre appui et notre soutien dans sa prise de fonction, afin de pouvoir impulser les orientations stratégiques et les actions définies dans le cadre du projet d'établissement 2021-2026.

Denis HENNEQUIN
Secrétaire général
Directeur par intérim



SOMMAIRE

Rapport d'activité 2021 / 2022

- 6 La surdité, parlons-en!**
- 10 Quels moyens de communication ?**
 - 11** La lecture labiale
 - 12** La langue française parlée complétée (LfPC)
 - 14** La langue des signes française (LSF)
- 16 Enfants et jeunes sourds à l'INJS de Paris**
 - 17** Effectifs 2021-2022
 - 20** Profil des élèves de l'INJS de Paris (hors apprentis)
- 24 Les missions de l'INJS de Paris**
- 25 L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET GLOBAL**
- 26 L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE**
- 28 Focus** Le partenariat avec les Apprentis d'Auteuil
- 29 L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET PARENTAL**
- 31 Focus** L'accompagnement familial
- 32 L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET PSYCHOLOGIQUE**
- 35 Focus** Les partenariats universitaires dans les services médicaux
- 36 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 39 Focus** Les actions du service financier pour améliorer le fonctionnement de l'Institut
- 40 LE PÔLE ÉCO-ÉCOLE**
- 42 LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL**
- 45 Focus** La page Instagram du patrimoine de l'Institut
- 46 L'INNOVATION ET LA RECHERCHE**
- 47** Les Pôles « Ressources »
- 48** Projets de recherche finalisés
- 49** Projets de recherche en cours
- 51** Comité scientifique
- 51** Réseau francophone
- 52** Le Réseau francilien surdité
- 54 Actualité** Infosens
- 58 Organisation générale**
- 59** Organigramme
- 60** Bilan social
- 69** La formation professionnelle
- 72** Les instances
- 75 2021-2022 en images**
- 78 Glossaire**



LA SURDITÉ, PARLONS-EN!

La déficience auditive ou hypoacousie est définie par une diminution partielle ou totale de la capacité à entendre les sons, mais aussi par une modification de leur perception. C'est la déficience sensorielle la plus fréquente. La grande majorité des surdités est due à un dysfonctionnement au niveau de l'oreille. Il existe aussi de rares cas de surdités centrales impliquant le nerf auditif ou le cerveau.

Les conséquences de la surdité varient en fonction du degré de surdité, de l'âge d'apparition, des possibilités d'appareillage, de la prise en charge.



La surdité en chiffres



500
MILLIONS

de malentendants
dans le monde



6
MILLIONS

de malentendants
en France

7^E

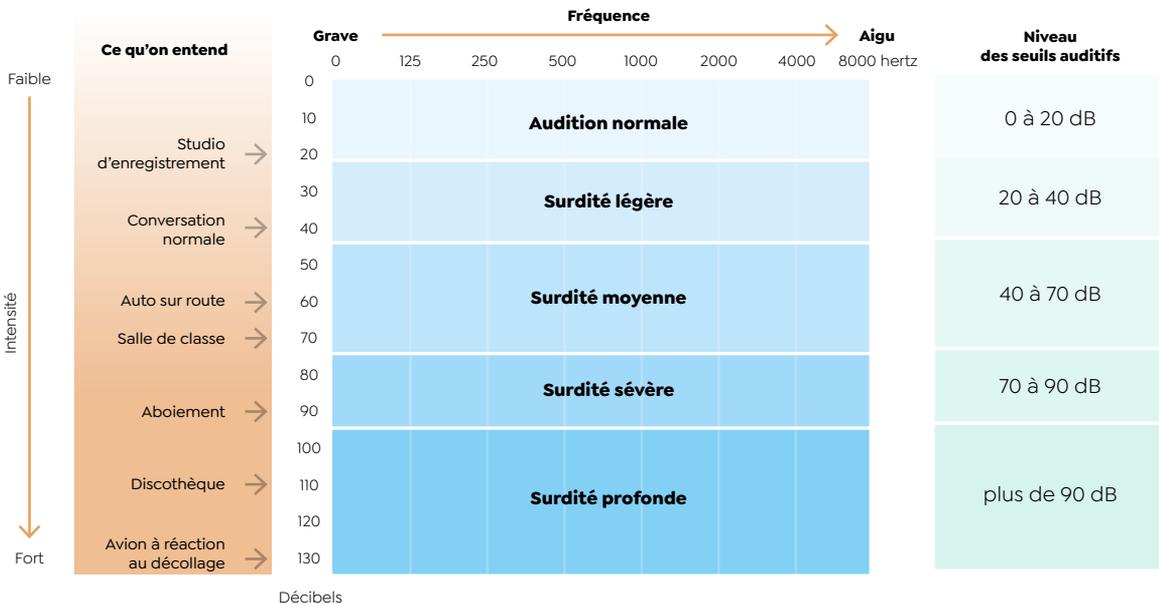
cause mondiale
d'invalidité
au quotidien



Source : OMS

LES DEGRÉS DE PERTE AUDITIVE

La **surdité** (ou **déficience auditive** ou **hypercousie**) est définie en fonction de la perte auditive bilatérale en décibels (dB), mesurée en **audiométrie**.





SURDITÉS GÉNÉTIQUES ET SURDITÉS ACQUISES

Une surdité peut être d'origine **génétique** ou **acquise** au cours de la vie à cause d'un traumatisme, une infection, une intoxication, du vieillissement. Elle peut aussi être acquise en raison d'une prédisposition génétique, avec des conséquences plus ou moins importantes sur l'audition face à un traumatisme ou une infection.

75 % des surdités ont une cause génétique et 25 % des surdités sont acquises pendant la grossesse ou après la naissance.

Sur

1 000
NAISSANCES,

1

ENFANT
est atteint
de surdité.



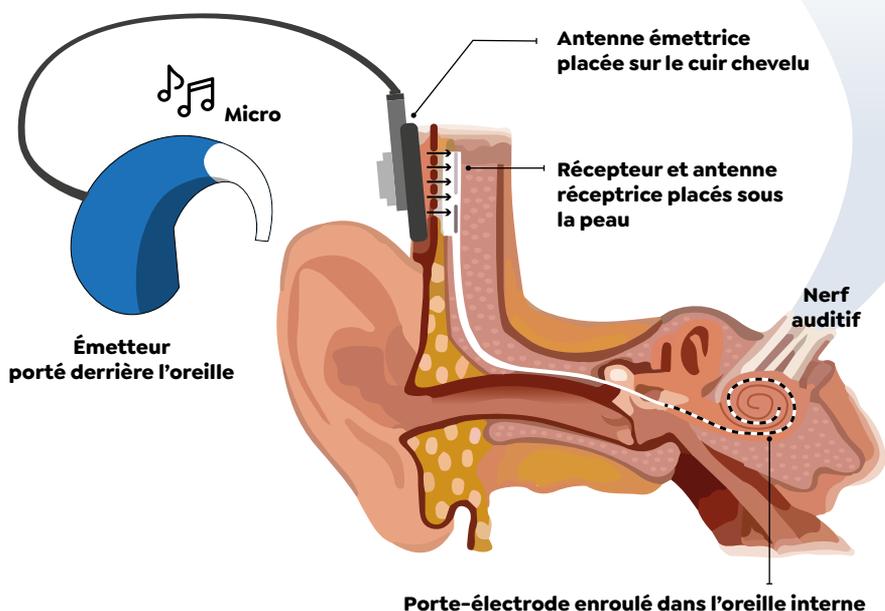
L'APPAREILLAGE AUDITIF

Le but de l'appareillage auditif consiste à amplifier le message vocal de telle sorte que la communication orale soit facilitée.

- Prothèse auditive conventionnelle par voie aérienne : La prothèse amplifie les sons et traite les informations acoustiques par voie aérienne (voie naturelle)
- L'appareillage par voie osseuse : amplification **acoustique transmise** par l'os à la cochlée.

L'IMPLANT COCHLÉAIRE

Le principe de l'implant cochléaire est de transformer les signaux analogiques, enregistrés par un micro, en signaux numériques qui stimulent directement les fibres du nerf auditif par l'intermédiaire d'électrodes insérées dans la rampe tympanique de la cochlée.



LES LIMITES DES PROTHÈSES AUDITIVES ET DES IMPLANTS COCHLÉAIRES

Aucun de ces dispositifs de réhabilitation auditive n'est une réparation rétablissant une audition normale : il n'y a pas de « transformation » d'un enfant sourd en enfant entendant. La perception des sons reste imparfaite, tant avec les prothèses numériques qu'avec l'implant cochléaire :

- Pour les prothèses, la difficulté principale est la restitution des fréquences aiguës,
- Pour l'implant comme pour la prothèse, les difficultés sont plus importantes dans des situations particulières, comme lors d'une conversation téléphonique, de discussions de groupe ou l'écoute de la musique...



QUELS MOYENS DE COMMUNICATION ?

Les personnes sourdes et malentendantes choisissent un mode de communication en fonction de leurs situations et de leurs histoires personnelles. Une même personne peut communiquer différemment au cours de sa vie ou selon le contexte (famille, travail, amis, etc.).

Les personnes sourdes et malentendantes disposent de **la langue française orale (audition, lecture labiale, LfPC)** et/ ou de **la langue des signes française.**



LA LECTURE LABIALE

Les personnes sourdes et malentendantes, même appareillées ou implantées, reçoivent la parole de manière incomplète ou déformée. La lecture labiale est un outil utilisé pour reconnaître les mots de manière visuelle, en fonction de la forme prise par les lèvres. Elle est un complément important de l'audition et permet d'améliorer significativement la perception du langage, les sons ayant une traduction visuelle : les images labiales. Les entendants l'utilisent aussi de manière automatique et inconsciente, notamment dans un contexte bruyant (restaurant, transports en commun, etc).

Les limites de la lecture labiale

Cependant certains sons, articulés à l'arrière de la bouche, sans intervention des lèvres, n'ont pas d'images labiales très nettes comme [k], [g], [r]. Par exemple, hors contexte, il est difficile de distinguer

des paires de mots comme « grain » et « gain » ou comme « gras » et « rat ». En outre, les sons articulés, dont les images labiales sont identiques sont des sosies labiaux comme par exemple [p]/[b], [s]/[z], etc. Enfin, lorsqu'une personne parle, elle peut enchaîner les sons de manière rapide, en articulant parfois exagérément ou trop peu.

Pour toutes ces raisons, la lecture labiale reste un complément à l'information auditive. En fonction du contexte, de ce dont on est en train de parler, le cerveau est capable de faire des hypothèses souvent justes pour accéder au sens de manière cohérente : on parle de suppléance mentale.

Optimiser la lecture labiale

Pour une meilleure efficacité, la lecture labiale, spontanée peut être entraînée grâce à des rééducations spécifiques proposées par les orthophonistes.

LA LANGUE FRANÇAISE PARLÉE COMPLÉTÉE (LfPC)

La Langue française Parlée Complétée s'inscrit dans les projets linguistiques de l'INJS. Quel que soit le mode de communication prioritaire du jeune, son utilisation par les professionnels participe au développement des compétences linguistiques orales et écrites.

L'utilisation de l'outil LfPC peut se décliner :

- soit dans le cadre de la communication assurant ainsi la réception et la compréhension des messages oraux par le jeune sourd ;
- soit dans le cadre de pratiques pédagogiques comme aide à la réception/compréhension et à la production de la parole.

Dans tous les cas, la Langue française Parlée Complétée - LfPC - est un soutien efficace et indispensable à la maîtrise de l'écrit par le jeune sourd en compréhension et en expression.

Dans l'apprentissage ou le perfectionnement de sa lecture, la LfPC permet au jeune sourd de connaître et de maîtriser le système phonologique de la langue française, c'est-à-dire acquérir la capacité à isoler et à manipuler mentalement les unités sonores et non signifiantes de la parole : rimes, syllabes et phonèmes. Pour rappel, la phonologie constitue un facteur fondamental de l'acquisition des mécanismes d'identification des mots écrits. Elle permet à l'élève de maîtriser les règles de correspondance graphèmes-phonèmes. Ce dernier apprend alors qu'un phonème peut avoir des graphies différentes.

De plus, parce qu'il a été exposé à des messages codés, l'élève sourd rencontre moins de difficultés à la syllabation (il s'habitue peu à peu aux découpages syllabiques), au déchiffrement des groupes consonantiques complexes, des liaisons.

Position des voyelles

Clés des consonnes

Clés du code LPC

Bon-

-jou-

-r

m (mare)
t (toi)
f (fa) et toute voyelle non précédée d'une consonne (âge)

p (par)
d (dos)
ʒ (joue)

b (bar)
n (non)
ɥ (lui)

l (la)
ʃ (chat)
j (vigne)
w (oui)

k (car)
v (va)
z (base)

s (sel)
r (rat)

g (gare)
j (fille)
ɲ (camping)



L'utilisation de la LfPC par les professionnels permet à l'élève d'éviter les confusions de la lecture globale (deviennent/devinent). Il peut lire chaque mot par syllabe et le replacer dans le contexte global de la phrase. Il peut alors reconnaître les mots qu'il déchiffre et comprendre ce qu'il lit, y compris l'implicite, le métaphorique...

Dans l'apprentissage de son expression écrite, l'élève doit donner du sens à l'écrit qu'il produit et permettre au destinataire de comprendre le sens de cet écrit, de faire passer son message. Le langage écrit exige une attitude indépendante : le jeune n'a que les mots pour se faire comprendre. L'utilisation de la LfPC va permettre peu à peu des écrits moins

fautifs (omissions d'articles, places erronées des mots, mauvaises conjugaisons des verbes, etc.). En donnant à voir chaque désinence verbale, chaque petit mot, etc., la LfPC permet de réduire, voire d'éviter, les carences linguistiques chez le jeune sourd comme par exemple : « je suis tristesse, je sens pas bien » pour « je suis triste, je ne me sens pas bien » - « elle t'es belle » pour « elle est très belle » - « j'ai vous présenté de mon exposé » pour « je vais vous présenter mon exposé ». Ces graves difficultés ne se rencontrent pas chez un enfant normo-entendant. Elles ne se rencontrent pas non plus chez un jeune sourd dont la communication prioritaire a été la langue française codée, car il aura reçu la langue orale dans son intégralité et pu découvrir son fonctionnement en toute autonomie.

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Une langue et une communauté linguistique

Les sourds comme leur mode de communication visuo-gestuel existent depuis toujours tout du moins depuis l'émergence de l'homme de parole. Les traces sont abondantes mais dispersées : le sourd est cité dans l'Antiquité à travers les écrits des philosophes. Sa marginalité est évoquée dans l'Europe médiévale et l'Église en a fait très longtemps un sujet de controverse. Certes, les langues signées ont toujours existé, mais à quelle période peut-on véritablement parler d'émergence de la langue des signes française ?

Première trace et premier jugement

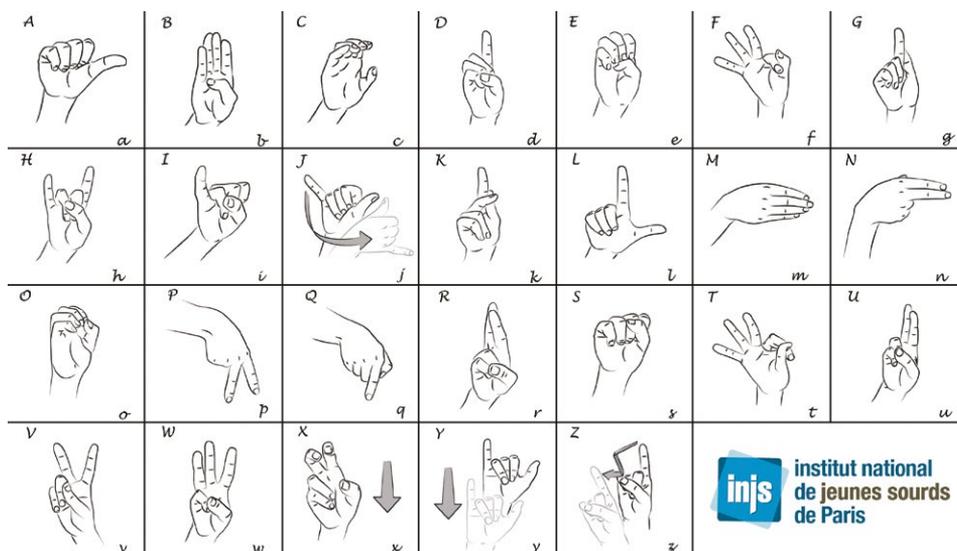
« Il n'est rien dans l'intellect qui ne vienne d'abord des sens » d'Aristote a prévalu jusqu'au XVIII^e siècle et a neutralisé toute idée d'éduquer les sourds qui par nature, étaient dépossédés d'intelligence : qui ne parle pas, ne peut penser. Les humanistes du XVI^e siècle influencés par une réhabilitation de la pensée antique, notamment avec Platon et son « Cratyle », restaureront peu à peu l'image du sourd. Les « gestes » commencent, à l'aube du siècle des Lumières, à revêtir le statut de vecteur de sens.

L'Abbé de l'Épée : les signes méthodiques, la dactylogogie

Charles Michel de l'Épée (1712 – 1789) ordonné prêtre tardivement en raison de ses idées jansénistes rencontrera vers 1760 deux sœurs jumelles dont le mode de communication intéressera le grand grammairien qu'il était. Ignorant tout de la façon dont on instruisait alors les sourds, il étudie les signes qu'employaient ses deux élèves pour communiquer entre elles et y ajoute des signes, dits méthodiques, pour structurer les différentes parties du discours. Il mettra par ailleurs en place la dactylogogie permettant de signifier chaque lettre de l'alphabet par une configuration distincte de la main.

Émergence d'une communauté et d'une langue structurée

Par l'école qu'il fonde vers 1762, rue des Moulins à Paris, permettant le rassemblement d'une soixantaine d'élèves, une langue des signes émerge, se structure, se développe et répond aux besoins d'émancipation d'une communauté naissante. Si l'Abbé de l'Épée est à l'œuvre de la première expérience consistant à regrouper dans une école de jeunes sourds, il n'est pas pour autant celui qui a inventé la langue des signes. D'ailleurs, nul ne peut se prétendre être à l'œuvre de l'invention d'une langue qu'elle soit vocale ou gestuelle.



Émancipation de la langue et de la communauté

De la rue des Moulins avec l'Abbé de l'Épée à l'Institut National de Jeunes Sourds de la rue Saint-Jacques en passant par l'ouverture de nombreuses institutions en France, la communauté ne cesse de se constituer et de croître. Elle s'organise au-delà du cadre institutionnel, s'émancipe au travers de manifestations, de rencontres et commence à ancrer des rituels et des coutumes. Le mouvement des sourds et leurs célèbres banquets commencent à se faire connaître. La langue de plus en plus à même de répondre à toutes les nécessités même intellectuelles s'exporte et devient le modèle linguistique des premières communautés sourdes sur le nouveau continent. De nombreux ambassadeurs tels que Clerc et Massieu, premiers acteurs, témoins et gardiens d'une culture naissante permettront rapidement à la France d'être une référence en matière d'éducation auprès des jeunes sourds.

Mais sur le territoire, la langue des signes présente autant de variantes lexicales qu'il existe d'institutions scolaires spécialisées et ces variantes subsisteront jusqu'à la fin du XX^e siècle. Aussi étonnant soit-il, il était aisé il y a encore 20 ans de distinguer des sourds issus de grandes institutions franciliennes comme l'INJS de Paris, Bagueur à Asnières ou l'IJS de Bourg-la-Reine rien qu'en observant leur façon respective de signer. De fait, parler de LSF à cette époque renvoyait plutôt aux langues des signes de France.

Un siècle d'interdiction : critiques et préjugés sur la langue

La langue des signes est une langue minoritaire comme beaucoup d'autres sur le territoire. Elle n'est pas épargnée par ce vent hégémonique soufflé par la langue française en ce début de XIX^e siècle, soutenu par l'idéologie régnante en France et le rapport de défiance entre les pays européens qui marque les concepts de nation, de frontière, d'unicité identitaire et de langue nationale. Le Congrès de Milan de 1880 (congrès international consacré à l'éducation des Sourds-Muets) avança tous les arguments afin d'évincer la langue des signes de l'enseignement et par là même les enseignants et les intellectuels sourds. Désormais, la méthode orale pure censée permettre aux sourds de mieux s'intégrer dans la société sera reine.

La « culture » des sourds

Comme le Basque, le Corse ou le Breton, la LSF a bénéficié de la crise morale de la fin des années 60 pour reprendre espoir quant à exister. Un siècle d'interdiction n'est pas sans conséquence : la langue ne garde qu'un seul registre celui d'une langue pauvre, vernaculaire, car trop longtemps utilisée en souterrain. Elle ne répond plus qu'aux nécessités les plus basiques de sa communauté. Parler de la culture des Sourds est bien difficile au sortir de cette longue période. Les années 80 et 90 permettront aux sourds de reprendre le flambeau de l'émancipation : développement des mouvements associatifs, ouverture de nombreux foyers de rencontres, combats pour la reconnaissance officielle de la langue et de son enseignement, création d'IVT (théâtre des Sourds), réflexion sur les méthodes d'éducation bilingue, etc.

Comme toute autre culture, celle portée par les sourds ne s'appréhende que par une plongée incontournable dans la communauté, sa langue, ses modes expressifs, ses us et coutumes.

Reconnaissance officielle de la langue des signes

Les événements marquants qui ont jalonné l'histoire de la LSF et des sourds ne se situaient pas « à côté » de ce qui se passait dans le même temps dans la société. Le changement de regard sur la LSF, comme son interdiction un siècle plus tôt, participait à un mouvement plus général de la société et en l'occurrence en cette fin des années 80 de volonté de reconnaître les langues minoritaires. Les communautés ont tort de croire que les mouvements qui ont malmené ou favorisé leurs existences revêtent un caractère unique et exclusif ; encore faut-il rappeler le principe de Spinoza : l'homme n'est pas un univers dans un Univers, il participe au mouvement de la Nature, car il en fait pleinement partie.

La loi de 91 de Fabius, le discours de Lang en 2002 seront les prémices d'une reconnaissance de la LSF promulguée dans la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté. La LSF est officiellement érigée en langue de la République et il n'est plus concevable de discuter sur son caractère de langue véritable.



ENFANTS ET JEUNES SOURDS À L'INJS DE PARIS

258



enfants et jeunes inscrits à l'INJS

134



demandes d'admission ont été
étudiées pour la rentrée 2021

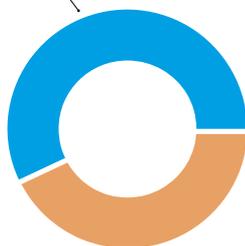
EFFECTIFS 2021-2022

RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES JEUNES INSCRITS ET ACCOMPAGNÉS PAR L'INJS PAR NIVEAU

ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE D'ÉLÈVES	DEMI-PENSIONNAIRES	INTERNES
MATERNELLE SAINT-JACQUES	4	4	0
ÉLÉMENTAIRES BUFFON	19	19	0
COLLÈGE	114	68	46
DISPOSITIFS ADAPTÉS INJS	84	47	37
Parcours Bilingue	23	13	10
Parcours Projets	41	21	20
Passerelle	7	5	2
Découverte professionnelle	13	8	5
COLLÈGES PARTENAIRES EN	30	21	9
LYCÉE	106	66	40
LYCÉE PROFESSIONNEL INJS	48	28	20
Couture	8	5	3
Monteur Installateur sanitaire	10	5	5
Métallier - Serrurerie	10	5	5
Coiffure	10	7	3
Menuiserie - Ameublement	10	5	5
LYCÉES PARTENAIRES EN	58	39	19
APPRENTISSAGE	15	15	0
Jardinier - Paysagiste	11	11	0
Signalétique et Décors graphiques	4	4	0
TOTAL DES EFFECTIFS	258	172	86

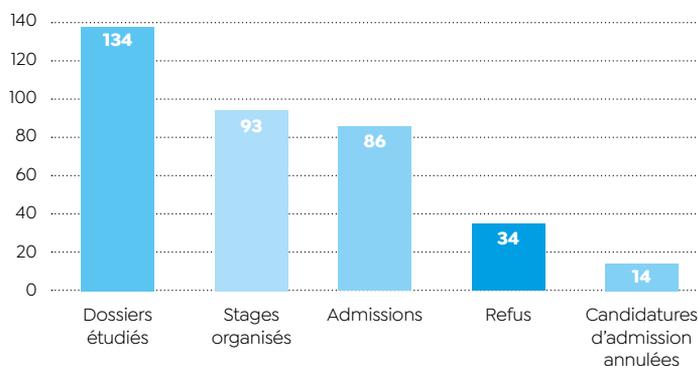
Dispositif
spécialisé INJS
57 %

Dispositif inclusif
43 %

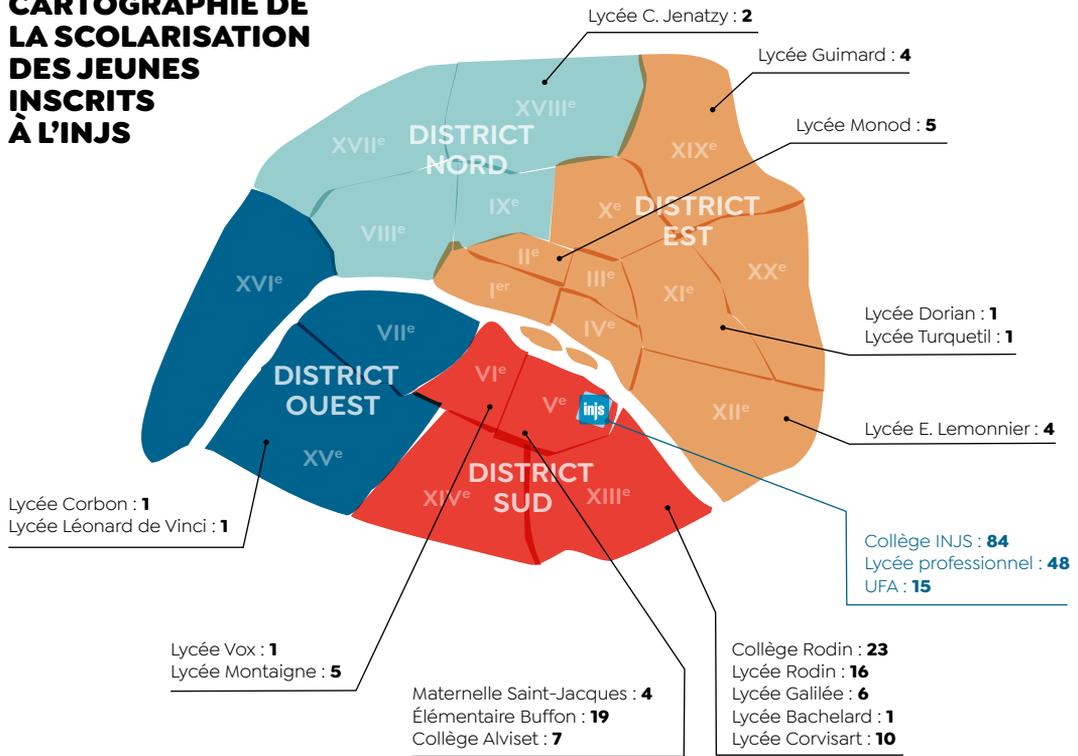


ADMISSIONS RENTRÉE 2021-2022

Rentrée septembre 2021



CARTOGRAPHIE DE LA SCOLARISATION DES JEUNES INSCRITS À L'INJS



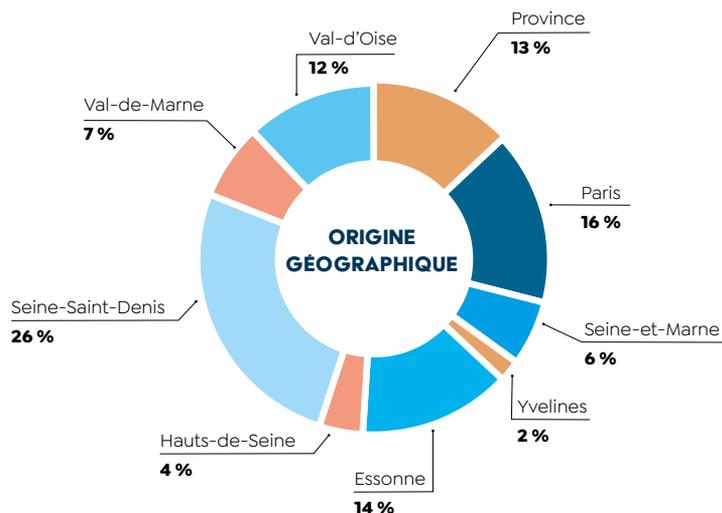
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 2017

ANNÉES SCOLAIRES	2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021		2021/2022	
INJS	140	61 %	139	61 %	141	63 %	122	51 %	132	51 %
Établissements partenaires EN	80	39 %	89	39 %	84	37 %	109	49 %	111	43 %
Dont unité d'enseignement externalisée	39		37		47		36		41	
Dont inclusion individuelle	41		52		37		73		70	
APPRENTISSAGE	8		9		10		10		15	6 %
TOTAL	228		237		225		241		258	



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

16 % des élèves résident à Paris (18 % en 2020-2021), ceux de la région Île-de-France hors Paris représentent 71 % (70 % en 2020-2021) et 13 % viennent de province (12 % en 2020-2021).



87%

des élèves résident en Île-de-France



RÉSULTATS AUX EXAMENS (JUN 2022)

ANNÉES SCOLAIRES	INSCRITS	ADMIS	REFUSÉS	TAUX DE RÉUSSITE
COLLÈGE (DNB, CFG)				
INJS	29	29	0	100 %
Autres collèges	9	9	0	100 %
LYCÉE (Bac général, bac pro, CAP)				
INJS	41	39	2	95 %
Autres lycées	22	20	2	91 %
Autres lycées	19	19	0	100 %
APPRENTISSAGE				
APPRENTISSAGE	6	6	0	100 %
TOTAL	76	74	2	97 %



PROFIL DES ÉLÈVES DE L'INJS HORS APPRENTIS

DEGRÉ DE SURDITÉ

Sur les **243** jeunes,

181

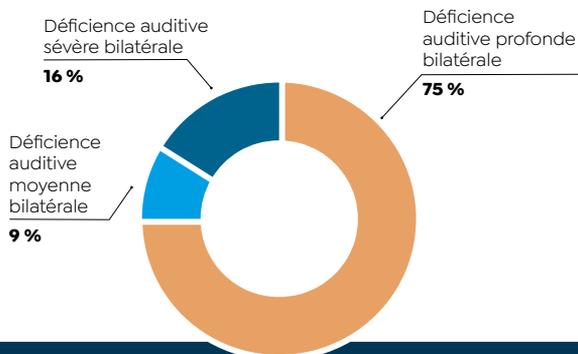
sont atteints de surdité profonde,

37

sont atteints de surdité sévère,

25

sont atteints de surdité moyenne.



DEGRÉ DE SURDITÉ	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Déficience auditive profonde bilatérale	170	173	181
Déficience auditive sévère bilatérale	33	36	37
Déficience auditive moyenne bilatérale	25	22	25
NOMBRE DE JEUNES HORS APPRENTIS	228	231	243

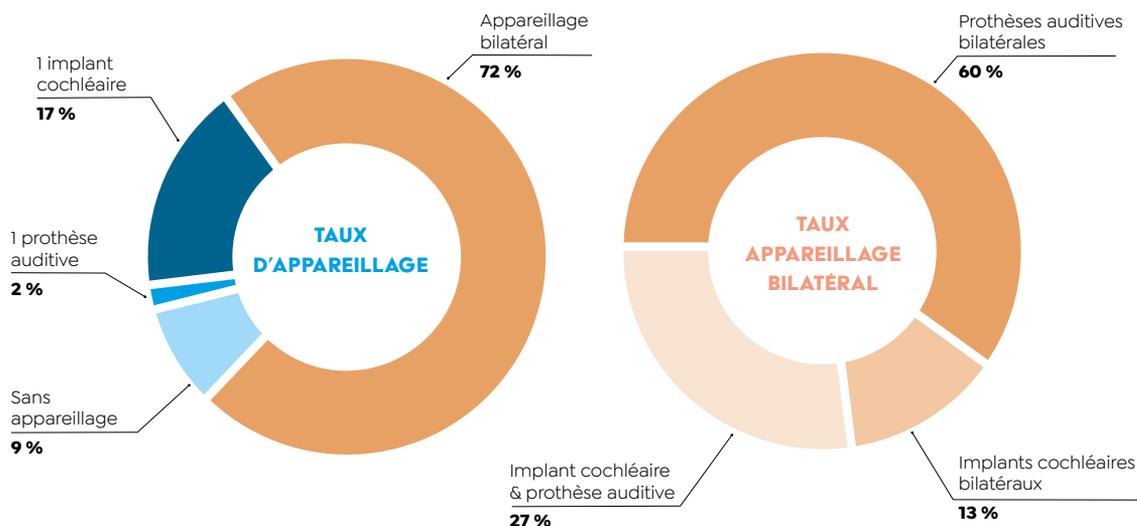
NIVEAU D'APPAREILLAGE

	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Sans appareillage	17	24	22
1 implant cochléaire	42	32	40
1 prothèse auditive	9	8	5
Appareillage bilatéral	157	167	176
NOMBRE TOTAL DE JEUNES	225	231	243

Sur les 243 jeunes,

176 ont un double appareillage.

APPAREILLAGE BILATÉRAL	2020/2021	2021/2022
Prothèses auditives bilatérales	107	105
Implants cochléaires bilatéraux	11	23
Implant cochléaire et prothèse auditive	49	48
NOMBRE TOTAL DE JEUNES	167	176



Sur les 243 jeunes,

185

présentent un ou plusieurs troubles associé(s) à la surdité,

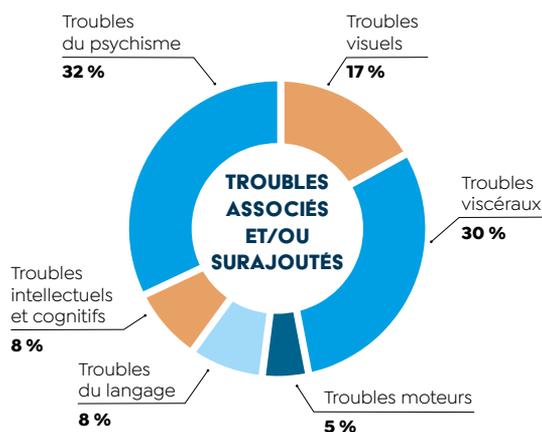
soit **76%** des effectifs totaux

TROUBLES ASSOCIÉS ET/OU SURAJOUTÉS	2020/2021	2021/2022
Troubles visuels	15	31
Troubles viscéraux	48	55
Troubles moteurs	10	10
Troubles du langage	16	14
Troubles intellectuels et cognitifs	21	15
Troubles du psychisme	64	60
NOMBRE TOTAL DE JEUNES	174	185

TROUBLES ASSOCIÉS ET/OU SURAJOUTÉS

Les jeunes de l'Institut peuvent présenter des troubles associés et/ou surajoutés à la surdité. On distingue :

- **Troubles intellectuels et cognitifs** : retard mental léger, moyen, sévère
- **Troubles du psychisme** : troubles du comportement, troubles de personnalité, etc.
- **Troubles visuels** : malvoyance, cécité
- **Troubles viscéraux** : troubles cardiaques, respiratoires, endocriniens, etc.
- **Troubles moteurs** : troubles des fonctions motrices, dyspraxies
- **Troubles du langage** : troubles du langage écrit et/ou oral surajoutés aux troubles occasionnés par la surdité (ex : dysphasie, etc.)



En 2021/2022,

78

jeunes présentent un handicap rare sur 248

soit

32%

des effectifs.

En 2020/2021,

85

jeunes sur 231

soit

37%

des effectifs.



HANDICAP RARE

Le handicap rare est officiellement défini par le décret n° 2005-1135 du 7 septembre 2005 – art. 1 JORF 10 septembre 2005 – Article D312-194 comme suit :

Sont atteintes d'un handicap rare les personnes présentant l'une des configurations de déficiences ou de troubles associés et/ou surajoutés **dont le taux de prévalence n'est pas supérieur à un cas pour 10 000 habitants et relevant de l'une des catégories suivantes :**

- l'association d'une déficience auditive grave et d'une déficience visuelle grave;
- l'association d'une déficience visuelle grave et d'une ou plusieurs autres déficiences graves;
- l'association d'une déficience auditive grave et d'une ou plusieurs autres déficiences graves;
- une dysphasie grave associée ou non à une autre déficience;
- l'association d'une ou plusieurs déficiences graves et d'une affection chronique, grave ou évolutive, telle que :
 - une affection mitochondriale;
 - une affection du métabolisme;
 - une affection évolutive du système nerveux;
 - une épilepsie sévère.

Les textes soulignent la combinaison de **trois types de rareté**.

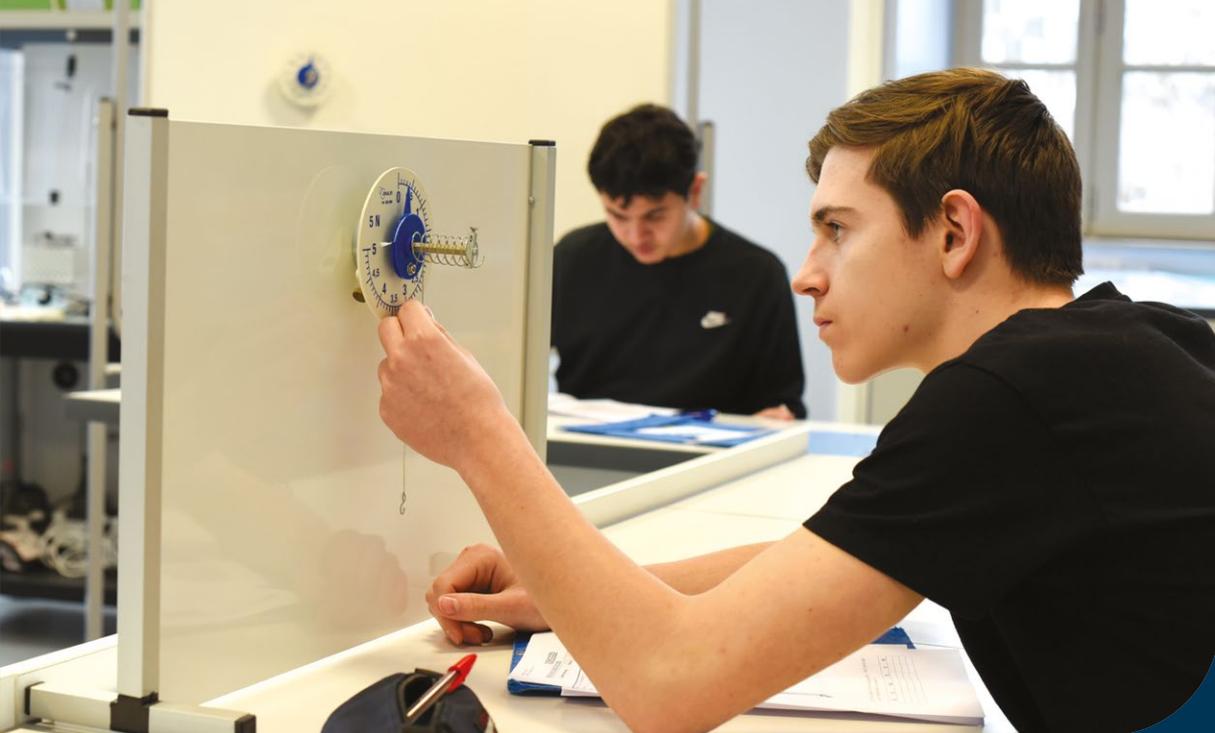
- **La rareté des publics** : prévalence de moins d'1 cas pour 10 000 personnes.
- **La rareté des combinaisons de déficiences** : complexité des conséquences sur les actes de la vie quotidienne et la participation à la vie sociale.
- **La rareté et la complexité des technicités de prise en charge** : nombreuses expertises requises pour le diagnostic, l'évaluation fonctionnelle et l'élaboration des projets d'accompagnement adaptés pour ces personnes.





LES MISSIONS DE L'INJS

- **Accompagnement pluridisciplinaire et global des enfants et des jeunes sourds.**
- **Information, orientation, sensibilisation et débat sur la surdité auprès du grand public.**
- **Recherche et innovation.**
- **Valorisation du patrimoine historique et culturel de l'INJS.**



L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE ET GLOBAL

En 2021/2022, l'INJS de Paris a accompagné 258 enfants et jeunes sourds de 3 à 20 ans auxquels il propose un parcours individualisé.

La mission d'enseignement demeure au cœur de l'activité et s'inscrit :

- **dans le cadre d'un accompagnement global :** l'Institut accompagne le jeune sur l'ensemble des facteurs adjacents qui pèsent sur son inclusion scolaire et son épanouissement, que ces facteurs soient liés ou non à la surdité (facteurs sociaux, environnementaux, linguistiques, médicaux, psychiques).
- **dans le cadre d'un travail en réseau avec de nombreux partenaires :** réseau francilien surdité (RFS), réseau francophone en déficience sensorielle et du langage (RFDSL), contribution à l'accompagnement précoce, préparation à l'autonomie, participation à des travaux de recherche et développement d'outils et de modalités d'intervention innovants.
- **dans des coopérations territoriales en amont de la prise en charge :** unités d'implantologie, CAMPS... et en aval pour favoriser l'insertion professionnelle.
- **dans une dynamique permanente de recherche et d'innovation :** pôles linguistiques, doubles déficiences, troubles du langage, handicaps rares...

L'accompagnement pluridisciplinaire et global proposé par l'INJS permet d'éviter les ruptures de parcours pour ces jeunes et d'atteindre un fort taux de réussite aux examens facilitant l'insertion socioprofessionnelle.





L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE



Différents modes de scolarisation sont proposés pour offrir le parcours adapté de qualité susceptible de répondre aux besoins pluriels des jeunes sourds et à leur projet individuel.

- **Scolarisation en inclusion individuelle ou collective dans les établissements partenaires de l'Éducation nationale avec l'appui d'une équipe dédiée de l'INJS** (professeurs, éducateurs, interprètes, interfaces en LSF et codeurs) : maternelle, élémentaire, collège, lycée général et professionnel.
- **Scolarisation au sein de l'Institut dans un dispositif spécialisé** : collège parcours bilingue (LSF et français écrit), collège parcours projets (obtention du certificat de formation générale C.F.G. en fin de troisième validant les connaissances et compétences de fin de cycle 3), collège parcours passerelle (vers une scolarisation permettant l'obtention du diplôme national du brevet D.N.B. en fin de troisième), lycée professionnel (5 filières de CAP : coiffure, couture, installation sanitaire, menuiserie, métallerie) et 2 formations en apprentissage (CAP agricole jardinier paysagiste et CAP signalétique et décors graphiques) en partenariat avec l'organisme de formation des Apprentis d'Auteuil.

MISSIONS

Proposer un enseignement de qualité, individualisé et adapté, en cohérence avec les programmes de l'Éducation nationale, tout au long du parcours de l'élève, quels que soient sa situation et ses besoins spécifiques.

- **Les missions des enseignants** s'articulent autour :
 - de l'enseignement auprès des jeunes et d'un suivi pluridisciplinaire ;
 - de séances de remédiation individuelles ou collectives ;
 - de la restitution en LSF ou LfPC des contenus pédagogiques, de l'aide à la prise de notes ;
 - des temps de séances d'apprentissage et de perfectionnement de la parole.
- **Les missions des codeurs et interfaces en LSF** :
 - Accompagnement des élèves dans la transmission des messages oraux en langue française à l'aide la langue française parlée complétée (LfPC) par des codeurs ;
 - Accompagnement en classe et lors de projets par les interfaces LSF auprès des élèves signants ;
 - Ces professionnels accompagnent les élèves dans leurs apprentissages scolaires et concourent, au côté des autres professionnels, à développer l'autonomie des élèves.

Les codeurs LPC et les interfaces LSF sont répartis sur les établissements parisiens pour assurer les accompagnements des élèves de l'INJS en classes ordinaires et faire le lien entre l'INJS et ces établissements.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES EN 2021-2022

- **Poursuite du parcours de découverte professionnelle en classes de 4^{ème} et 3^{ème}** qui permet aux élèves de découvrir des métiers et le monde de l'entreprise dans l'optique de préparer leur orientation après le collège.
- **Poursuite de la mise en œuvre de la dimension pluridisciplinaire des enseignements en CAP** avec le co-enseignement en mathématiques/atelier et en français/atelier et la réalisation d'un chef d'œuvre, aboutissement pour les élèves d'un projet qui valorise leurs compétences scolaires et professionnelles.
- **Initiation d'un travail de réflexion sur l'évaluation par compétences des acquis des élèves** : en français et histoire-géographie au lycée professionnel.
- **Poursuite des travaux des pôles LSF, français écrit et Éco-école** qui visent à fournir aux professionnels des ressources pour les enseignements et la mise en œuvre d'actions et de projets avec les élèves : parcours biodiversité, enrichissement de lexiques en LSF, formation FALC : Français Facile à Lire et à Comprendre...



FAITS MARQUANTS



De très nombreux projets de la maternelle au lycée : « De l'autre côté du miroir... Au pays des Merveilles », spectacle présentant les différents projets des classes de 6^{ème}, le rucher pédagogique, le projet « À la découverte du monde » avec les élèves de Buffon, l'exposition de chefs d'œuvres des filières de CAP, le spectacle de la fête de la musique au Triton, la compétition sportive « Triballon », de nombreux voyages scolaires...



Participation des élèves de CAP Métiers de la mode – Vêtement Tailleur au défilé en Sorbonne des lycées de l'Académie de Paris sur le thème « Modes et identités ».



- **Nouvelle session du BIA** (Brevet d'Initiation Aéronautique) à destination d'élèves volontaires.
- **Mise en œuvre du nouveau cursus en alternance CAP Signalétique et décors graphiques** à la rentrée 2021.



PARTENARIAT INJS/APPRENTIS D'AUTEUIL



L'INJS qui gère une unité de formation, l'**UFA «Abbé de l'Épée»** dans le domaine du jardinage et des travaux paysagers (CAP jardinier paysagiste) a ouvert à la rentrée de septembre 2021 un CAP signalétique avec la volonté de conforter son offre de formation par apprentissage à destination des jeunes en situation de handicap.

Anciennement adhérent à l'ADAF, l'INJS a sollicité l'organisme de formation des Apprentis d'Auteuil (OF AA) en tant que centre de formation d'apprentis (CFA), porteur pour l'établissement de ses prochains contrats d'apprentissage.

L'INJS et Apprentis d'Auteuil ont pour motivation commune d'accompagner les jeunes en difficulté dans la réalisation de leur projet de formation professionnel visant une insertion dans la vie active et plus largement une insertion dans la société. C'est la raison pour laquelle l'INJS a pris l'attache de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Cette fondation, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, développe en France et à l'international, des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion, en accompagnant près de 30 000 jeunes et familles.

L'organisme de formation des Apprentis d'Auteuil regroupe 30 établissements de formation professionnelle, en métropole et en outre-mer, proposant

plus de 50 formations (bâtiment, hôtellerie-restauration, espaces verts, alimentation, mécanique, service à la personne, coiffure...), réparties en 7 filières professionnelles.

Dans le cadre de ce partenariat, l'INJS bénéficie de l'expertise et des outils développés par l'OF Apprentis d'Auteuil dans le domaine de l'apprentissage et s'engage à respecter le référentiel national Qualiopi quant à la qualité des actions de formation développées par l'UFA Abbé de l'Épée.

En retour, l'OF Apprentis d'Auteuil bénéficie des compétences développées par les professionnels de l'INJS dans l'accompagnement des jeunes en situation de handicap dans une dimension pluridisciplinaire et globale, par une participation de l'INJS au «réseau» des établissements des Apprentis d'Auteuil dans le cadre de partage de pratiques professionnelles et d'actions communes de formations continues.

Le portage des contrats d'apprentissage par l'OF AA est effectif :

- Depuis septembre 2021 pour les nouveaux contrats ;
- Depuis octobre 2021 pour les contrats transférés depuis l'ADAF.



L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET PARENTAL

Toutes les dimensions de la vie quotidienne peuvent permettre aux jeunes de grandir, d'évoluer pour devenir des adultes responsables et citoyens. Les accompagnements proposés en relation avec les familles impliquent un travail allant de l'hygiène, l'autonomie dans les déplacements, les relations aux autres, à la découverte de la société ou encore la gestion d'un budget.

Les problématiques sociales sont de plus en plus prégnantes pour le public accueilli et se complexifient. Les assistantes sociales sont intervenues auprès de 168 élèves et 13 apprentis, soit 70 % de l'effectif.

L'internat est composé de 4 parcours qui accueillent entre 80 et 90 jeunes sur 7 lieux de vie distincts. La capacité à vivre ensemble, l'écoute et le respect guident le quotidien et les activités favorisent l'épanouissement et l'acquisition de l'autonomie. Il s'agit d'aider les jeunes à se projeter dans l'avenir et à s'investir dans la réussite de leurs projets, en lien avec leurs familles et les autres professionnels de l'INJS. L'accueil en internat permet également à certains jeunes de prendre une distance nécessaire avec les difficultés familiales.



* PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement

MISSIONS

• Répondre aux besoins pluridisciplinaires des jeunes accompagnés

- Renforcer l'évaluation des besoins sur l'ensemble des volets de l'accompagnement ;
- Faciliter la coordination autour du parcours du jeune avec les partenaires ;
- Adapter la filière projets pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des jeunes ;
- Information, conseil, orientation des jeunes et de leurs proches ;
- Aide dans les démarches administratives et sociales ;
- Expertise et évaluation sociale auprès de l'équipe pluridisciplinaire et de la direction ;
- Travail de liaison avec les partenaires extérieurs ;
- Mission de protection de l'enfance et des adultes vulnérables.

• Accompagner chaque jeune à être partie prenante de son projet

- Renforcer l'appropriation de l'outil PIA* par les pilotes et l'ancrer dans les pratiques ;
- Améliorer l'information des jeunes sur les surdités ;
- Adapter nos parcours spécialisés à l'INJS aux exigences des dispositifs inclusifs.

• Renforcer le soutien, la guidance et l'accompagnement des familles

- Renforcer le soutien apporté aux familles ;
- Renforcer l'implication des parents dans le parcours de leur(s) enfant(s) ;
- Renforcer l'implication des parents dans la vie de l'INJS ;
- Renforcer la qualité de l'accompagnement proposé.



FAITS MARQUANTS



UN FOYER POUR LES ÉLÈVES ET PAR LES ÉLÈVES

Une année ne fut pas de trop pour repenser le foyer des élèves. Ce projet alliant le pédagogique, l'éducatif et surtout les élèves, a produit un résultat répondant aux envies et besoins des jeunes.

En 2021, nous avons décidé de fermer le foyer car il avait perdu son sens. Les jeunes n'arrivaient pas à s'approprier correctement cet espace. Sous l'impulsion d'une enseignante et en croisant les cours de technologie et la réhabilitation du lieu, les élèves ont décidé de s'approprier à nouveau leur espace de détente.

En septembre 2022, après un travail sur la réalisation de plan, un vote a départagé les différentes propositions d'aménagement du local. Le projet choisi met donc en scène, un bar, un espace jeux debout avec 2 babyfoots et une borne d'arcade, un espace jeux autour d'une table avec une armoire de stockage et un espace détente avec de multiples fauteuils. Par la suite, de nombreux ateliers ont été organisés (réparation des babyfoots et de l'armoire, réalisation de la borne d'arcade, réflexion sur le rangement des jeux et surtout le règlement du foyer). **Aujourd'hui, ce lieu vit à nouveau.** Ce projet est une belle réussite collective entre professionnels et élèves!

UN SERVICE SOCIAL DYNAMIQUE

Depuis de nombreuses années, le service social était composé de 2 professionnels. Pendant l'année 2021 - 2022, l'Institut a décidé d'accroître le temps d'accompagnement social en **recrutant une troisième assistante sociale.**

Cette volonté répond aux besoins d'accompagnement accru des jeunes mais aussi des familles :

- Accompagnement des jeunes avec une augmentation de nos effectifs, en particulier des classes projet,
- Ouverture d'une nouvelle section en apprentissage,
- Accompagnement des familles, car en 2021, avec la création de l'accompagnement familial, le temps de réflexion et d'action avec les familles s'accroît, dans l'intérêt des jeunes.

RÉORGANISATION DU SERVICE ÉDUCATIF

En janvier 2021, il est décidé d'unifier les 2 services éducatifs, collège et lycée en un seul et unique service. Après 6 mois de réflexion et d'échange, il est décidé d'apporter des modifications à l'organisation afin de mieux correspondre aux évolutions des profils de jeunes que nous accompagnons et à leurs besoins.

Depuis la rentrée 2021-2022,

- **La vie scolaire est pilotée par 2 éducateurs :** ce qui permet de couvrir la semaine du lundi au vendredi de 8h à 18h, en proposant des temps communs aux deux professionnels, pour prendre du recul et faire évoluer le service.
- **Les internats du parcours 2 passent de 3 à 2 éducateurs** par étage afin de permettre aux jeunes d'être plus autonomes le matin avec une présence éducative privilégiée sur les soirées.
- **Les internats du parcours 1** qui accueillent les plus jeunes et donc les moins autonomes, encadrés depuis de nombreuses années par 8 éducateurs se voient passer à 9 éducateurs afin de permettre aux 3 groupes de jeunes d'être accompagnés par 3 éducateurs.
- **2 coordinations ont été créées :**
 - **Coordinateur des surveillants de jour et de nuit** avec un accompagnement des professionnels des parcours 1, prépa-parcours 2,
 - et **un coordinateur des parcours 2 et 3.**



FOCUS

L'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL



L'arrivée d'un enfant en situation de handicap peut induire un certain nombre de difficultés au sein de la famille. Elle peut ainsi venir fragiliser le couple et la fratrie. Cela nécessite un réajustement des rôles et des places de chacun.

Certaines des difficultés familiales rencontrées par les jeunes accueillis à l'INJS et leurs familles ne relèvent pas systématiquement de la protection de l'enfance. Par ailleurs, certains de nos élèves, jeunes majeurs, ne sont plus concernés par ces dispositifs de protection.

C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire et utile de proposer une action spécifique de soutien aux élèves et à leurs familles qui en auraient le besoin et le souhait, en plus de l'étayage pluridisciplinaire jusqu'alors proposé. L'accompagnement familial s'inscrit donc dans une logique de prévention.

Si l'objectif premier du pôle accompagnement familial est d'améliorer le bien-être du jeune et lui permettre d'évoluer le mieux possible au sein de sa famille et dans le cadre de sa scolarité, il s'agit également de renforcer le soutien apporté aux familles et leur implication dans le parcours de leur enfant au sein de l'INJS.

LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL composé des assistantes de service social, d'une éducatrice spécialisée et d'un chef de service accompagnement éducatif, social et familial ont donc pour missions de :

- Permettre, soutenir ou rétablir la communication au sein de la cellule familiale en cas de conflits ou d'incompréhension.
- Analyser ce qui se joue dans les relations intrafamiliales. Déceler les besoins, les difficultés, analyser les représentations et faire émerger les ressources de chacun.
- Favoriser l'élaboration d'une compréhension partagée du fonctionnement familial entre le jeune et ses parents.
- Conforter le jeune et ses parents dans leurs ressources, mobiliser et valoriser leurs compétences.
- Amener les parents et les jeunes à se questionner, à trouver un équilibre, un positionnement plus adapté dans les relations intra-familiales.

Cet accompagnement est proposé en premier lieu aux élèves demi-pensionnaires sans référence éducative et à leurs familles. Nous avons en effet pu constater ces dernières années que, sauf exception, les élèves internes et leurs parents pouvaient bénéficier d'un accompagnement de proximité et trouver auprès des équipes éducatives de l'internat des interlocuteurs susceptibles de les accompagner seul ou en équipe dans la résolution de problématiques intra-familiales.

L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET PSYCHOLOGIQUE



L'INJS dispose d'un plateau technique adapté aux profils des jeunes, au premier rang desquels le service ORL/Ortho qui accompagne au quotidien les jeunes dans le suivi de leur surdité.

Les services de médecine générale et médico-psychologique offrent des prises en charge complémentaires et nécessaires à la scolarisation de la majorité des jeunes sourds.

Le service médico-psychologique propose aux élèves de l'INJS, des soins psychiques en français oral, en LSF ou en français signé, des séances de soutien à l'acquisition de la LSF, et une offre de soin en psychomotricité. Le GRAL¹ se consacre aux troubles des apprentissages et du langage selon trois axes de travail : évaluation, formation et recherche.

Que sont les projets thérapeutiques ?

La prise en compte par l'Institut des difficultés psychopathologiques associées ou non à la surdité est l'une de ses originalités et de ses expertises. L'expression « projet thérapeutique » recouvre deux réalités :

- l'élaboration individualisée et collégiale d'un certain nombre d'aménagements au PPS² et/ou au PIA³ ;
- un effort pour dépasser les réticences de l'élève et/ou de sa famille à l'endroit des soins psychiques indispensables au maintien d'une scolarité profitable.

Ce dispositif, similaire aux dispositifs soins-études à l'intention des jeunes entendants, offre une chance, à des situations complexes et fortement dégradées.

L'ORTHOPHONIE DANS LES DISPOSITIFS SPÉCIALISÉS À L'INJS

Une équipe de 7 orthophonistes intervient sous la responsabilité du médecin ORL.

68 élèves ont bénéficié d'un suivi individuel en orthophonie. D'autres ont bénéficié de prises en charge de groupe.

Les séances d'orthophonie, adaptées au profil de chaque jeune, visent :

- l'entraînement à la perception auditive ;
- la complémentarité audition + lecture labiale ;
- l'enrichissement du vocabulaire et précision de l'organisation lexicale ;
- le travail syntaxique et morphosyntaxique ;
- le développement de la compréhension et de l'expression orale ;
- le développement de la compréhension et de l'expression écrite.

Pour atteindre ces objectifs, différents moyens sont mis en œuvre (pictogrammes, LPC, méthode verbo-tonale, méthode distinctive, etc).

Le site internet / application « Quizlet » est désormais un outil informatique investi, utilisé dans de nombreuses séances d'orthophonie.

Il s'agit d'un outil développé par deux orthophonistes du service visant à enrichir le lexique grâce à un apprentissage dans différents contextes d'adjectifs et de petits textes contenant les adjectifs sélectionnés pour l'outil. Des jeux ont également été créés afin d'accroître la motivation de l'enfant et l'aider ainsi à mémoriser plus facilement ces mots, dans différents contextes, comme le ferait un tout petit qui apprend à parler.

1. Groupe de Recherche sur les troubles des Apprentissages et du Langage, gral@injs-paris.fr : Chantal CLOUARD, Marc-Olivier ROUX, Mélanie WAMIN. - 2. PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation- 3. PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement



L'ORTHOPHONIE SUR LES SITES D'INCLUSION

RODIN

3 orthophonistes sur le site.

Prise en charge

- Obligatoire au collège (de la 6^e à la 3^e).
- Sur la base du volontariat au lycée (de la Seconde à la Terminale).
- Les élèves de la 6^e à la 3^e ont bénéficié a minima d'une séance et un élève de 1ere ponctuellement (28 élèves au total).

Séances

- En individuel : éducation auditive, articulation, compréhension et expression écrite, morpho-syntaxe, lexique, langage élaboré.
- En groupe : pragmatique (adaptation à l'interlocuteur, tour de rôle, écoute, collaboration, etc), argumentation, prise de parole, ateliers d'écriture, langage imagé (expressions/ proverbes, métaphores, messages publicitaires...).

BUFFON

18 élèves bénéficient d'une prise en charge orthophonique. Cette année, les prises en charge ont été majoritairement individuelles.

Le choix du mode de prise en charge a été effectué en fonction :

- du niveau de l'enfant (évalué lors d'un bilan orthophonique en septembre);
- de ses besoins;
- des créneaux horaires disponibles par rapport aux temps d'enseignement et d'intégration.

Axes de rééducation proposés

- Éducation auditive
- Articulation
- Parole
- Langage oral (lexique, syntaxe, compréhension, expression...) seul et en groupe
- Langage écrit (lecture, compréhension, transcription écrite, expression spontanée ou poétique...)
- Attention
- Mémoire
- Pragmatique du langage



FAITS MARQUANTS DES SERVICES MÉDICAUX

MÉDECINE GÉNÉRALE

Lieu d'accueil, d'écoute, de diagnostic et de soins, composé d'un médecin généraliste, responsable du service, et de trois infirmières.

ORGANISATION

La permanence de l'infirmierie est assurée en continu de 7 h 15 à 19 h 30.

La nuit, 4 surveillant(e)s élèves infirmier(ères) se répartissent les gardes du dimanche soir 19 h 30 au vendredi matin 7 h 30, permettant à l'infirmierie de rester accessible 24 heures sur 24.

MISSIONS

- Suivi médical « scolaire » en lien avec les médecins traitants et les familles
- Soins
- Travail avec les établissements partenaires
- Actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Aménagements spécifiques
- Consultations d'admission
- Participation aux temps d'échanges et de réflexion pluridisciplinaires

Le service est ainsi amené à gérer, entre autres :

- **des situations médicales complexes** nécessitant une prise en charge thérapeutique chronique et/ou compliquée ;
- **des crises psychologiques et psychiatriques** nécessitant alors une prise en charge conjointe avec le service médico-psychologique ;
- **des crises sociales** qui se surajoutent et peuvent aggraver les situations, nécessitant de travailler avec le service éducatif et social.

Les contacts entre le Service de Médecine Générale-Infirmierie, le service ORL, le service médico-psychologique, le service éducatif et social et les services pédagogiques sont donc étroits, réguliers et fréquents.

Un poste d'ergothérapeute nécessaire à nos élèves, a été ouvert à temps partiel. Ce poste est en cours de recrutement.

SERVICE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (SMP)

100 élèves suivis souvent par plus d'un professionnel compte-tenu de la complexité des situations traitées,

2122 entretiens avec des psychologues,

16 suivis réguliers en psychomotricité avec de nombreux élèves sur liste d'attente,

20 projets thérapeutiques.

- L'épidémie de Covid-19 nous a parfois imposé d'utiliser **la médiation électronique**, modalité de suivi qui a ses inconvénients mais que les élèves les plus âgés apprécient parfois beaucoup.
- **L'ouverture de la nouvelle section UFA signalétique, à laquelle s'adressent essentiellement des candidats sourds**, amène à repenser en profondeur la place des apprentis au sein de l'INJS, et en particulier leur relation au plateau technique, spécialement médico-psychologique, de l'Institut.
- **Le maintien d'un important effectif intramuros, en particulier au niveau de la filière projet du collègue**, est une des particularités de l'INJS. Il nous appartient de participer à la structuration de son offre pédagogique et d'en faire valoir l'intérêt et les bénéfices, y compris cognitifs.
- **Édition du TELSF2 en partenariat avec l'INSHEA** en novembre 2021.

Il s'agit du premier outil d'évaluation de la LSF pour les professionnels de terrain disponible en France.





LES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES DANS LES SERVICES MÉDICAUX



L'enseignement, la formation et la recherche, au cœur du projet d'établissement, sont chers aux 3 services médicaux de l'INJS. Afin de participer à la sensibilisation et à la formation des professionnels de santé de demain, ainsi qu'à l'accompagnement et à la prise en charge des personnes sourdes, des partenariats universitaires se sont mis en place au fil des ans. En plus des partenariats déjà existants, 2021-2022 a vu l'émergence de 2 nouveaux partenariats universitaires. L'un avec la faculté de médecine de Sorbonne-Université, l'autre avec la faculté de médecine de l'université Paris-Saclay.

PARTENARIATS EN PLACE EN 2021-2022

Le service de médecine générale-infirmier a reçu en stage plusieurs étudiants infirmiers issus de différents Instituts de Formation en Soins Infirmiers d'Île-de-France.

- **LE SERVICE DE MÉDECINE GÉNÉRALE - INFIRMIERIE** accueille dans le cadre du **nouveau partenariat avec Paris-Saclay** un interne de médecine générale (étudiant de médecine générale en dernière année de formation) chaque semestre pendant une journée dans la semaine.
- **LE SERVICE ORL** reçoit des stagiaires en orthophonie venant de différents établissements.
- **LE SERVICE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE** reçoit habituellement des stagiaires psychologues en Master 2 et une stagiaire en psychomotricité. Par ailleurs, dans le cadre de l'étalonnage du TELS2, un travail de thèse est en train de se mettre en place, en partenariat avec les universités Paris-Ouest et Paris 8. Enfin, le responsable du service médico-psychologique exerce les fonctions de directeur de recherches au sein de l'université Paris-Cité (ED450).

Deux thèses d'exercice de médecine générale (avec une codirection des responsables du service de médecine générale et du service d'ORL) ont été initiées à la suite de cette première année de partenariat. Enfin, la responsable du service de médecine générale-infirmier enseigne au département de médecine générale de Paris Saclay.

Les trois services ont reçu de façon conjointe des étudiants en troisième année de médecine (externe) de Sorbonne-Université dans le cadre du **SERVICE SANITAIRE**. Le service sanitaire, créé en 2018, a pour objectif de former les étudiants en santé aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé. Cette première année, le travail de prévention proposé par l'INJS aux étudiants a porté sur la prévention primaire autour des écrans.

Cette action de prévention primaire s'est déroulée sur le site de Buffon auprès des enfants de CP-CE1 de l'INJS à l'issue d'un travail pluridisciplinaire pédagogique, éducatif et médical.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les services du Secrétariat Général s'organisent afin de faire progresser le fonctionnement de l'Institut et appuyer les nombreux projets institutionnels.



Le cœur de métier des services du secrétariat général est de contribuer au quotidien à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes et des professionnels de l'Institut :

- **Le service des ressources humaines** (5 agents) est chargé de la gestion administrative des personnels, de la paie, de la formation, de l'appui au dialogue social, de la gestion des autres dépenses et recettes de personnel, et du pilotage de la masse salariale.
- **Le service financier** (7 agents) assure le pilotage global du budget, la gestion des dépenses de fonctionnement et d'investissement, la gestion des recettes, les opérations d'inventaire comptable et les procédures de commande publique. Il collabore avec **l'agence comptable** (3 agents) qui contrôle et met en œuvre les dépenses et les recettes, et s'assure de la qualité comptable.
- **Les services généraux et technique** (11 agents) contribuent à la qualité de l'accueil sur le site et à l'entretien de l'ensemble des espaces, à la logistique et au stockage des fournitures, à la sécurité et à la maintenance des bâtiments et des équipements, aux travaux de réparation et d'investissement.
- **Le service informatique** (un agent et un recrutement attendu) assure la maintenance et la sécurité des systèmes informatiques et de télécommunications, ainsi que la gestion et l'évolution du parc informatique.
- **Le service multimédia** (3 agents) appuie techniquement les projets photos/vidéos et leur archivage. Il gère les matériels audiovisuels, leur mise en place et assure la régie de la salle de l'Abbé de l'Épée. Il administre les sites internet et intranet.
- **Le service accessibilité** (10 agents dont 1 coordinateur et 9 interprètes) permet aux professionnels, aux élèves et à leurs familles de communiquer en français et en langue des signes française. Le coordinateur gère le planning des interprètes et accompagne également les professionnels en situation d'handicap dans le cadre de l'aménagement de leur poste de travail.
- **Le conseiller de prévention** (appuyé par un assistant) met en œuvre les règles d'hygiène et sécurité. Il contribue à la qualité de vie au travail et au dialogue social dans le cadre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- **Le secrétariat du secrétaire général** assure, en plus de ses fonctions de secrétariat, le suivi des locations et le lien avec le prestataire de restauration collective.



FAITS MARQUANTS



Plusieurs projets ou chantiers ont mobilisé les services en 2022 avec pour objectifs de progresser dans l'organisation, de rendre un meilleur service, d'améliorer la qualité du site Saint-Jacques, de gérer efficacement une situation ou un événement ponctuel :

• **Des activités confiées à des prestataires de services :**

dans le cadre de nombreux départs en retraite, certaines activités ont été ou seront confiées en totalité à des prestataires de service en 2022 et 2023 : l'accueil, le nettoyage, la lingerie, l'entretien des espaces verts et la gestion de l'entrée du self. Les services généraux, le service technique et le service financier ont ainsi mis en place l'organisation, les cahiers des charges et l'appui à la prise de poste nécessaire afin de transmettre les besoins aux prestataires et s'assurer de la qualité des prestations.

• **Les élections professionnelles 2022 totalement dématérialisées :**

les élections professionnelles ont eu lieu en décembre 2022 et ont nécessité un accompagnement important pour le SRH avec de nouvelles modalités de vote dématérialisé. Leur organisation a nécessité la rédaction de nombreux supports, des échanges importants avec la DRH des ministères sociaux et le prestataire en charge de la plateforme de vote en ligne. La participation du secrétariat de direction a également été essentielle pour le bon déroulement du scrutin.

• **Les travaux de réfection ou de valorisation du site Saint-Jacques :**

Le Collège Sévigné a été présent pendant l'année scolaire 2021-2022 dans le cadre des travaux de réfection de leurs locaux rue Pierre Nicole. Leur implantation a nécessité de nombreux échanges et travaux en 2022 pour le service technique, le service informatique et les services généraux, notamment pour la mise en place du nouveau portail de la rue Barbusse et des nouvelles caméras de sécurité, ainsi que le chantier des bâtiments modulaires et de réfection du jardin. Le service technique a également appuyé les travaux de réfection de la Galerie d'honneur mettant en valeur ce lieu patrimonial, ainsi que l'installation des garde-corps sur le toit des ateliers professionnels permettant une exploitation de fleurs par l'association « Merci Raymond ». Il a également organisé la réfection du buste de l'Abbé de l'Épée située dans le jardin de Direction par une entreprise spécialisée, un élément très important du patrimoine de l'Institut.

• **Des nouveaux marchés publics avec une définition renforcée des prestations attendues :**

le service financier accompagne la définition des besoins avec les services concernés, rédige les cahiers des charges et assure la passation des marchés de l'INJS. Il étudie notamment sur les angles juridiques et techniques des marchés passés par d'autres administrations.

• **Plusieurs marchés ont ainsi été initiés ou renouvelés en 2022 :**

- **Lancement de la refonte du sites internet et création du site Infosens**, en lien avec le service multimédia, le service communication et Infosens.
- **Lancement du marché d'entretien des espaces verts** (4 ans), en lien avec les services généraux et techniques.
- **Renouvellement du marché de restauration collective** (4 ans) en lien avec les services généraux et technique ainsi que le secrétariat du secrétaire général, avec une nouvelle organisation de l'accueil et des admissions au self.
- **Lancement du marché des travaux 2022 pour la réfection de la Galerie d'honneur** (3 lots : plafond/peinture, pierres soubassement, aménagements éclairage/électricité), avec le service technique et l'appui d'un architecte.

• **De nouvelles prises en charge en matière de transports et de cantines pour les élèves :**

le service financier a mis en place à la rentrée 2022/2023 un accord avec la Ville de Paris afin que chaque élève interne puisse bénéficier d'un pass Navigo gratuit (environ 90 élèves). Après un travail avec les établissements partenaires, les familles et le service pédagogique, l'ensemble des tarifs de cantine est remboursé en 2022 par l'INJS sur la base du quotient familial (plein tarif auparavant pour environ 120 élèves).

• **Une défense active contre les tentatives de piratage informatique :**

sur les dernières années, le service informatique a dû s'opposer à plusieurs reprises à des tentatives d'intrusion sur nos serveurs. Face

à ce constat de montée en puissance des attaques, l'INJS a contractualisé en 2022 avec une société spécialisée dans la vigilance informatique afin de sécuriser au maximum les réseaux.

• **La mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) :**

suite aux travaux menés par le conseiller de prévention en lien avec les services et les représentants du personnel, le CHSCT a validé pour la première fois en 2022 le DUERP qui permet de recenser et quantifier les risques présents dans l'établissement et de définir un plan d'action pour les limiter. Ce document évolutif doit être amélioré et complété grâce à des échanges complémentaires.

• **Une nouvelle application de gestion du planning des interprètes :**

le service accessibilité a travaillé en 2022 sur la mise en place d'une nouvelle application Webils avec une interface plus complète permettant notamment un suivi statistique des interventions des interprètes.

• **Des salles de réunion nombreuses et très bien équipées :**

après la réfection de la salle Laurent Clerc en 2020 (14 personnes) et l'inauguration de la salle Berthier en 2021 (16 personnes), la salle Hamar (14 personnes) a été rénovée en 2022 avec des équipements permettant des réunions en visio. La salle de l'Abbé de l'Épée (120 personnes) a également vu ses équipements complétés pour offrir des capacités multimédias très larges. Ces travaux mobilisent les services généraux (mobiliers), le service technique (aménagements), le service informatique et le service multimédia (installation d'équipements).





FOCUS

LES ACTIONS DU SERVICE FINANCIER POUR AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT

Guidé par la volonté tout à la fois de se donner des outils de pilotage budgétaire, et d'accompagner professionnels et élèves dans leurs projets, le service financier a mis en place ces dernières années quelques évolutions significatives démontrant une réelle progression de son expertise et de sa capacité à appréhender les enjeux et les actions menées par l'Institut.

Pour utiliser au mieux nos crédits : le pilotage budgétaire des dépenses

Maîtriser l'utilisation de nos crédits permet non seulement de s'assurer de leur disponibilité, mais aussi d'avoir une meilleure visibilité des consommations, des besoins et des marges de gestion. À cette fin, **une classification des dépenses** a été mise en place permettant ce pilotage budgétaire.

Pour mieux identifier nos ressources : le pilotage budgétaire des recettes

La classification des recettes permet de mieux identifier nos points forts ou faibles, et les actions à mener pour développer nos ressources propres.

Pour une gestion raisonnée des crédits : la responsabilisation des acteurs

Chaque service dispose d'un **budget annuel suivi par son responsable**. Celui-ci peut ainsi arbitrer en connaissance les demandes d'achat de son secteur.

Pour simplifier le lien entre professionnels et service financier : un interlocuteur unique par secteur

Chaque gestionnaire est chargé d'un domaine particulier (enseignement, éducatif, transport, service technique, service général...), identifié par les professionnels concernés. La montée progressive en compétence des gestionnaires permet la polyvalence rendue nécessaire par cette réorganisation.

Pour limiter le coût des remboursements aux familles de la carte RATP : la recherche des financements des collectivités locales

• **Tous les internes disposent désormais d'une carte de transport Imagine'R** commandée directement par l'INJS, qui en demande ensuite le remboursement auprès de la Maire de Paris. Une évolution avantageuse à la fois pour les élèves et pour l'Institut.

• **Pour les demi-pensionnaires, le remboursement de la carte Imagine'R est minoré** du montant des aides apportées par leur Conseil départemental.

Pour une prise en charge intégrale : la gestion des voyages scolaires

En lien étroit avec l'agence comptable, le service financier accompagne les organisateurs de voyages scolaires sur **la totalité des opérations financières** : réservations de titres de train, avion, hébergement, mise en place de régie temporaires, etc. Le Foyer socio-éducatif (FSE) était préalablement sollicité pour faire face aux difficultés rencontrées par le service financier. Il est dorénavant recentré sur son cœur d'intervention auprès des élèves.

Pour s'adapter à des évolutions de pratique : des innovations dans les marchés de l'INJS

L'INJS a l'habitude de lancer des marchés publics pour les travaux, et en 2021 les marchés taxis et accompagnements des élèves ont été publiés et notifiés.

En 2022, deux innovations ont marqué ce secteur :

- Le marché de restauration a prévu la **gestion des encaissements et accès au self par le prestataire**. Cela est plus simple pour les professionnels et allège la charge du service financier.
- **Le marché pour l'entretien des espaces verts** a été rédigé pour la première fois en 2022, en prévision du départ de notre jardinier.





L'INJS, UN ÉTABLISSEMENT ÉCO-RESPONSABLE



Depuis 2013, l'INJS de Paris s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'écocitoyenneté qui engage les professionnels et les élèves. Le pôle Éco-école coordonne et encourage les actions à l'échelle de l'établissement.

ACTIONS DE COMMUNICATION

- Mise à jour de la vidéo de présentation des actions de l'INJS pour la protection de l'environnement.
- Présentation des actions du pôle Éco-école lors de la Journée Portes Ouvertes.

ACTIONS AUTOUR DU JARDIN

- Remplacement des composteurs.
- Atelier jardinage hebdomadaire ouvert à tous les élèves et professionnels de l'INJS.
- Distribution des fruits du jardin.
- Convention triennale avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux : l'INJS est désigné « établissement refuge » afin de favoriser l'accueil de la biodiversité locale et sensibiliser le public.
- Participation aux Pariculteurs, pour faciliter et accélérer l'installation de projets agricoles à Paris et développement d'une production de fleurs séchées sur le toit-terrasse des ateliers professionnels.

ACTIONS DE VALORISATION DES DÉCHETS

- Collecte de piles (36 kg) - Corépile/Mairie du 5^e.
- Collecte de bouchons - Bouchons d'amour.
- Collecte de matériel d'écriture - Terracycle.
- Collecte de vêtements usagés pour une association de travail solidaire ou recyclage.
- Sensibilisation au danger du plastique pour les océans.
- Sensibilisation au tri sélectif, notamment dans les internats.
- Participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).
- Vente de gourdes éco-responsable organisée par le FSE.





FAITS MARQUANTS

L'ARRIVÉE DES ÉCO-SAPINS

Afin de réduire son impact sur l'environnement, l'INJS a fait le choix de louer des écosapins, livrés en pot et récupérés après les fêtes pour être replantés.

LA MISE EN PLACE DU CONCOURS DE SAPINS ALTERNATIFS

En complément de l'arrivée des écosapins, l'INJS a lancé son tout premier concours de sapins alternatifs, destiné à encourager la décoration des espaces de l'INJS de façon ludique, économique et écologique. Au total, 44 sapins alternatifs ont été réalisés en quelques semaines! Une remise de prix a été organisée, en présence de M^{me} Florence BERTHOUT, Maire du 5^e arrondissement de Paris. Ce concours a été organisé en partenariat avec le collège Sévigné, accueilli à l'INJS durant l'année scolaire.



LE RECYCLAGE DES CHEVEUX À L'INJS

Le CAP Coiffure s'est engagé dans une démarche de recyclage des cheveux avec l'association «Coiffeurs Justes». Après chaque rendez-vous avec un client, les élèves collectent les cheveux coupés et remplissent la dizaine de sacs commandés. Une fois les sacs remplis, ils sont envoyés à l'association pour la création des boudins de filtrage par le personnel des ESAT partenaires. Les propriétés «adsorbantes» des cheveux leur permettent de filtrer l'eau tout en conservant les hydrocarbures et contribuent donc à dépolluer les mers et les océans.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DE L'ONU, VERSION INJS

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Des élèves de l'Institut ont formulé 17 réponses à ces objectifs, à partir des actions déjà mises en place à l'INJS et en proposant de futurs projets : installation d'un récupérateur d'eau, développement du vélo etc.

Ce travail a par ailleurs été exposé à l'Académie du Climat, dans l'ancienne mairie du 4^e arrondissement de Paris.





LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL



FAITS MARQUANTS

Cette année, le service patrimoine a continué ses missions, telles que définies dans le projet d'établissement qui sont entre autres d'inventorier les œuvres disséminées dans l'Institut, de les identifier (auteur, date, provenance), de les cataloguer, et de les publier voire exposer dans l'établissement.

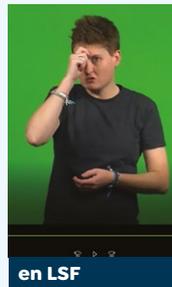
FAITS MARQUANTS

- **Prêt de l'œuvre « Jacob Rodrigue Pereire instruisant à la parole Mademoiselle Marrois d'Orléans » au musée des beaux-Arts d'Angers** pour l'exposition Eugène Lenepveu, peintre du monumental.



- **Traduction avec le pôle LSF des cartels et des commentaires de la visite virtuelle en LSF** prochainement accessible en ligne.

> **Visite virtuelle de l'Institut**



- **Poursuite des visites guidées** avec un programme définitif établi comprenant 9 étapes :
 - Le Four à poterie gallo-romain
 - La Cour d'honneur
 - Le parloir
 - le Hall Sicard
 - La Salle des fêtes
 - L'Escalier d'honneur
 - La Bibliothèque historique
 - La terrasse et les jardins
 - La Chapelle
 Ce programme est adapté aux différents publics accueillis.

- **La journée du patrimoine**, élément fort de la valorisation de l'établissement, qui permet aux habitants du quartier et d'ailleurs de découvrir, lors de visites guidées en Langue des signes par nos élèves (traduites en français), ce qui se cache derrière les murs de l'Institut.

- **Une Conférence en hommage à l'Abbé Sicard, premier Directeur de l'INJS**, animée par Françoise Bonnal-Vergès a été donnée à l'Institut le 20 septembre 2022. **Une exposition a fait suite à cette conférence**, restée un trimestre dans nos murs.



LE CDI

participe activement à la diffusion du savoir et de la culture à destination de nos élèves ainsi que des professionnels. Sa responsable met en œuvre des outils de médiation afin d'inviter les jeunes sourds à s'intéresser à l'objet livre, aux œuvres d'art, à l'usage de la langue, aux actualités, quel que soit le mode de communication de l'enfant.



C'est ainsi que s'y déroulent **des ateliers lecture en LSF**, en partenariat avec des enseignants, ainsi qu'un **club jeux de société**, avec une éducatrice.

- **La BNF a organisé un colloque sur le livre et la LSF**, suivi d'une table ronde à laquelle notre documentaliste et notre bibliothécaire ont participé, partageant leur expérience sur le livre et la LSF, auprès de leurs publics respectifs (jeunes et chercheurs).

Le partenariat avec la BNF va être consolidé au cours de l'année 2023-2024, sous la forme d'un marché de numérisation avec la plateforme Gallica, auquel l'INJS candidate.

(BnF) François Mitterrand

Atelier du livre

La langue des signes française et le livre

LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

est un des hauts lieux du patrimoine sourd mondial. Elle est un passage obligé pour tout chercheur travaillant dans le domaine de la surdité, en ce qu'elle renferme les ouvrages et documents les plus anciens de notre Institut, premier établissement d'enseignement collectif pour jeunes sourds dans le monde.



- **La mise à jour du catalogue en ligne** conçu au début des années 2000 est en cours. Cet outil précieux nécessite d'être amélioré. Une notice d'utilisation est disponible sur l'intranet, fruit du travail conjoint du CDI et de la Bibliothèque.

- D'autre part, **un énorme travail de dépouillement** reste à accomplir. Notre bibliothécaire publie chaque mois **un point patrimoine pour la Newsletter interne**.

- **La réserve muséale va être déménagée** au sein du logis abbatial (bâtiment classé) à l'abri des écarts de température qui affectent les œuvres et documents stockés actuellement au dernier étage, sous les toitures.

- Enfin, la responsable de la bibliothèque assure tout le travail de saisie et correction des différents textes qui composent **le futur livre sur l'histoire de l'Institut**, en partenariat avec la responsable du service patrimoine et sous la responsabilité scientifique d'un historien chercheur.



FOCUS

LA PAGE INSTAGRAM DU PATRIMOINE DE L'INSTITUT

La page Instagram du patrimoine de l'Institut a été ouverte le 8 mars 2022. Chaque semaine, nous publions des photos d'œuvres, de lieux, ou de personnages emblématiques de l'histoire de l'Institut, accompagnées d'un petit texte didactique. Nos centaines d'abonnés apprécient désormais ces belles pages historiques qui apportent de la visibilité et nous permettent **de partager nos trésors à travers la communauté internationale.**



L'INNOVATION ET LA RECHERCHE

Un établissement inséré
dans des réseaux diversifiés





L'INJS pilote et impulse une démarche d'innovation, d'étude et de recherche en lien avec les autres INJ, les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Pour cela, l'INJS s'appuie sur

des collaborations avec les universités et leurs laboratoires de recherche pour participer ou piloter des projets de recherche qui trouveront à moyen terme des applications de terrain.

LES PÔLES « RESSOURCES »

LE PÔLE LSF

Le Pôle Ressource LSF pilote et coordonne des projets, anime des réflexions ou apporte son expertise dans le cadre de recherches en partenariat qui concernent la LSF. L'objectif de ce pôle consiste à développer et à doter les professionnels et les équipes pluridisciplinaires d'outils et de méthodes leur permettant d'améliorer la qualité de leurs pratiques d'accompagnement auprès des jeunes sourds.

LE PÔLE FRANÇAIS ÉCRIT

Ce pôle a pour objectif de développer l'appétence pour le français écrit chez les élèves et d'en parfaire la maîtrise. À cet effet, il met en place des projets d'écriture pluridisciplinaires et dote les professionnels d'outils et de méthodes les aidant à construire la langue française écrite chez les jeunes sourds.

LE PÔLE FRANÇAIS ORAL - LFPC

Formé de différents professionnels, ce groupe de travail a pour finalité de répondre aux projets personnalisés des jeunes en langue française orale ou en LfPC. Il développe des outils en lien avec la communication orale aussi bien sur le versant émission que réception et mène une réflexion sur la pratique linguistique institutionnelle.

Ces 3 pôles contribuent à la mise en œuvre du Projet Linguistique Institutionnel (PLI). Ce dernier pose une philosophie commune qui s'étend à l'échelle institutionnelle en harmonisant avec cohérence les actions : pédagogiques, orthophoniques, éducatives ou médico-psychologiques, qui visent l'appropriation des langues « en présence ». L'accompagnement de l'élève sourd dans la maîtrise de son mode de communication et dans le développement de ses compétences linguistiques lui permettra de se construire en tant qu'être de langage et de garantir son insertion socio-professionnelle au sortir de l'INJS. Son projet linguistique personnalisé (PLP) sera décliné en accord et en cohérence avec les fondements du PLI.

PROJETS DE RECHERCHE FINALISÉS

TELSF 2 – octobre 2016

INJS (pôle LSF – SMP – GRAL) – Université Paris 8 – CNRS SFL

Ce travail de recherche appliquée est arrivé à son terme. Le tout premier test d'évaluation de la langue des signes française pour enfants et adolescents sourds (TELSF 2) est désormais disponible. Il a pour objet d'évaluer les compétences en langue des signes française chez des enfants et adolescents sourds ou malentendants, quels que soient le contexte linguistique familial et les conditions d'acquisition de la langue des signes. Ce test est destiné à des professionnels qualifiés travaillant auprès d'un public sourd en contexte thérapeutique ou pédagogique. Il nécessite une maîtrise de la langue des signes (niveau B2 minimum) et des compétences métalinguistiques (psychologue, orthophoniste, professeur, interprète, linguiste, éducateur peuvent être concernés). Le kit,

édité et commercialisé par l'INSHEA, est composé d'un manuel d'utilisation, de grilles de cotation, de fiches de récolte de métadonnées, de supports tests illustrés et vidéos. Une offre de formation théorique et pratique permettant la compréhension, l'appropriation et l'utilisation du TELS 2 est également proposée par l'INSHEA et dispensée par l'équipe de l'INJS. Les premières formations au TELS 2, en présentiel et en distanciel, ont démarré au premier semestre 2022. En 2023, une formation de perfectionnement au TELS 2 viendra compléter la formation initiale, permettant notamment un approfondissement de la maîtrise des outils du TELS 2, un partage de pratique et un retour d'expérience sur les premières évaluations des stagiaires.



PROJETS DE RECHERCHE EN COURS

Projet Numéro Un, SoundX

– Musique et Surdit 

Damien Quintard, musicien, ing nieur du son, directeur soci t  Rn'D.

Damien Quintard, directeur et fondateur de la soci t  Sound X, filiale Rn'D de The Mono Company, est   l' uvre depuis plus de 3 ans sur le d veloppement d'un dispositif vibratoire permettant aux personnes sourdes de percevoir et distinguer toutes les fr quences  mises par une production musicale. Ce dispositif constituerait par ailleurs un outil adapt  pour les s ances de parole et de langage.

Des tests et des exp rimentations avec le dispositif vibratoire sont conduits depuis septembre 2021 aupr s des  l ves sourdes, avec le soutien et l'expertise de deux professeurs CAPEJS de l'Institut, en cours de musique et SAP/SPP (s ance d'apprentissage et perfectionnement de la parole et du langage). L'ann e scolaire 2022-2023 sera consacr e aux exp rimentations dans les salles de concert.

Projet de recherche doctorant Prenovec

INJS (pilote) – Universit  Paris 10

Nanterre – CNRS Modyco

La litt ratie chez les sourds :  tats des lieux sociolinguistique et linguistique, perspectives didactiques. La premi re phase de passation de tests a pu s'organiser juste avant le confinement. En revanche, la cohorte, incompl te, devait  tre compl t e par la participation d' l ves inscrits en milieu ordinaire. La passation a d   tre report e sur le dernier trimestre 2020. Le doctorant d tient actuellement pr s de 80 corpus et m tadonn es lui permettant d'entreprendre son travail d'analyse. Cette recherche ayant pris du retard, une ann e suppl mentaire est n cessaire pour l'aboutissement de ce projet. Entretemps, un comit  de suivi s'est organis  avec la pr sence d'un des membres du comit  scientifique de l'INJS Paris, qui a fait  tat de pr cisions   apporter sur la d finition des crit res d'analyse.

NOUVEAUX PROJETS

Projet SignToKids

INJS de Paris – INJS de Bordeaux – IRISA – MoDyCo

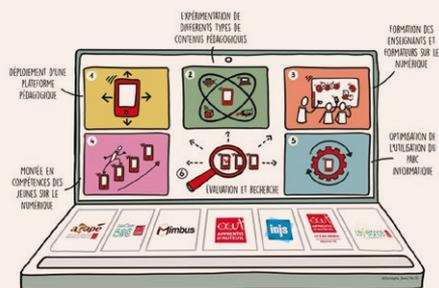
Le projet SignToKids souhaite faciliter l'apprentissage coordonn  de la LSF et du fran ais  crit pour am liorer l'inclusion des enfants sourds dans le monde de l' ducation. Les partenaires travailleront sur la conception et le d veloppement d'outils num riques et p dagogiques   destination des jeunes sourds. Des professeurs de LSF et de fran ais des INJS seront associ s pour l'apport de ressources et pratiques p dagogiques et l' valuation des outils num riques d velopp s.

Le projet a d marr  en janvier 2023.

Projet LEARN

INJS – Apprentis d'Auteuil – Mimbus

Apprentis d'Auteuil, partenaire de l'UFA de l'INJS, s'est associ    la soci t  Mimbus et   l'INJS de Paris pour r pondre   l'appel   projet DEFFINUM (Dispositifs France formation innovante Num rique), visant   acc l rer la transformation num rique du secteur de la formation professionnelle. Le consortium s'est accord  sur un projet intitul  LEARN (L'Evolution de l'Apprentissage par la Recherche et le Num rique), avec le d veloppement d'une plateforme d'apprentissage en ligne et la cr ation de contenus p dagogiques innovants, en r alit  virtuelle. L'objectif est de former   la fois les jeunes mais  galement les enseignants   l'usage des outils num riques et faire  voluer leurs pratiques. Le laboratoire de recherche CLLE (Cognition, langues, langages, ergonomie) est  galement associ  au projet afin d' valuer son impact sur l'apprentissage des jeunes. Le projet a d marr  en novembre 2022.





LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Créé par décision du Conseil d'administration en mars 2017, le Comité scientifique est composé de 8 membres et se réunit 2 à 3 fois par an afin de :

- Développer une activité de recherche appliquée pluriannuelle à l'INJS pouvant faire l'objet de publication et de diffusion.
- Impulser une dynamique et une implication des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques.
- Participer à l'amélioration des bonnes pratiques dans l'accompagnement du jeune sourd dans sa globalité.
- Contribuer à ouvrir l'INJS sur des partenariats extérieurs et favoriser des projets inter-institutionnels.
- Contribuer à la recherche de financements : mécénat, appels à projets et programme de recherche clinique (PHRC)

L'arrivée d'une nouvelle direction en Mars 2023, doit permettre de redynamiser le comité scientifique.

Aucune réunion n'a été organisée en 2021-2022.



RÉSEAU FRANCOPHONE EN DÉFICIENCE SENSORIELLE ET DU LANGAGE (RFDSL)



MISSIONS

En adhérant au RFDSL qui regroupe près d'une trentaine d'établissements francophones (France - Afrique - Caraïbes - Belgique - Suisse - Québec), l'INJS Paris soutient le développement des meilleures pratiques professionnelles et organisationnelles :

- Par le partage et le transfert d'expertises spécialisées,
- Par l'échange et la création de liens entre professionnels

L'INJS s'adosse au RFDSL pour structurer son dispositif en mettant en interconnexions :

- Les équipes de terrain
- Les pôles Ressources-experts
- Les projets recherche-actions inter-établissements en l'occurrence avec l'INJA adhérent du RFDSL
- Le comité scientifique
- Les points forts des établissements membres du réseau
- Les laboratoires de recherche et les universités.

Concernant la recherche appliquée qui émane trop souvent des attentes des chercheurs, le dispositif permettra un mouvement ascendant des problématiques de terrain vers les laboratoires et les universités. Soutenue par une organisation interne (Pôles Ressources et Comité scientifique) et rattachée à des instances fonctionnant en réseau (RFDSL et Courtage de Connaissances), cette organisation est plus propice à la recherche de financement et aux appels à projets.

LE RÉSEAU FRANCILIEN SURDITÉ



TRAVAIL EN RÉSEAU ET SENSIBILISATION

Le Réseau francilien surdit  regroupe une vingtaine d' tablissements et services franciliens repr sentant 2000 enfants et jeunes sourds sur le territoire. Ce r seau vise   sensibiliser les pouvoirs publics   la surdit ,   am liorer les parcours et   construire des r ponses partenariales au plus pr s des besoins des personnes sourdes. Son ambition s'est concr t s e par la signature d'une Charte le 18 d cembre 2019.

PR AMBULE

L'am lioration des parcours et de la qualit  de vie des enfants et jeunes d ficients auditifs suscite le renforcement de la coordination des acteurs dans diff rents champs d'intervention et services.

Les diff rents espaces et occasions de rencontres entre les  tablissements et services signataires / adh rents au r seau favorisent une meilleure connaissance de leur champ d'action respectif.

Cela permet de mieux rep rer les contributions de chacun dans les parcours des enfants et des jeunes, les articulations perfectibles, les risques de rupture d'accompagnement et les absences ou carences de r ponse sur certains territoires.

Les  tablissements et services signataires/adh rents souhaitent favoriser la mise en perspective d'actions plus concert es et coordonn es pour d passer les modes de repr sentation et d'intervention habituels. Les partages d'exp riences et d'actions innovantes autorisent la construction de nouvelles r ponses plus ajust es aux besoins des personnes.

ART 1 - IDENTIT  DU R SEAU

Le r seau francilien surdit  est un regroupement d' tablissements et services publics et priv s sp cialis s en d ficience auditive de la r gion  le-de-France.

Il est compos  de 20 adh rents repr sentant 2000 enfants et jeunes accompagn s et 900 professionnels mobilis s sur le territoire francilien.

ART 2 - OBJECTIFS DU R SEAU

Les adh rents souhaitent  tablir des collaborations visant principalement   :

- Am liorer la fluidit  des  changes entre les  tablissements et services au b n fice des enfants et jeunes d ficients auditifs ;
- Rendre visible et accessible l'offre de parcours sur le territoire, pour les jeunes et leurs familles ainsi que pour les partenaires professionnels et institutionnels ;
- Soutenir des projets communs pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics accompagn s ;
- Identifier et favoriser les modes d'interventions novateurs ;
- D velopper et diffuser les informations et connaissances en d ficience sensorielle ;
- Promouvoir la cause des personnes vivant avec une d ficience sensorielle aupr s des partenaires institutionnels.

ART 3 - ORGANISATION DU R SEAU

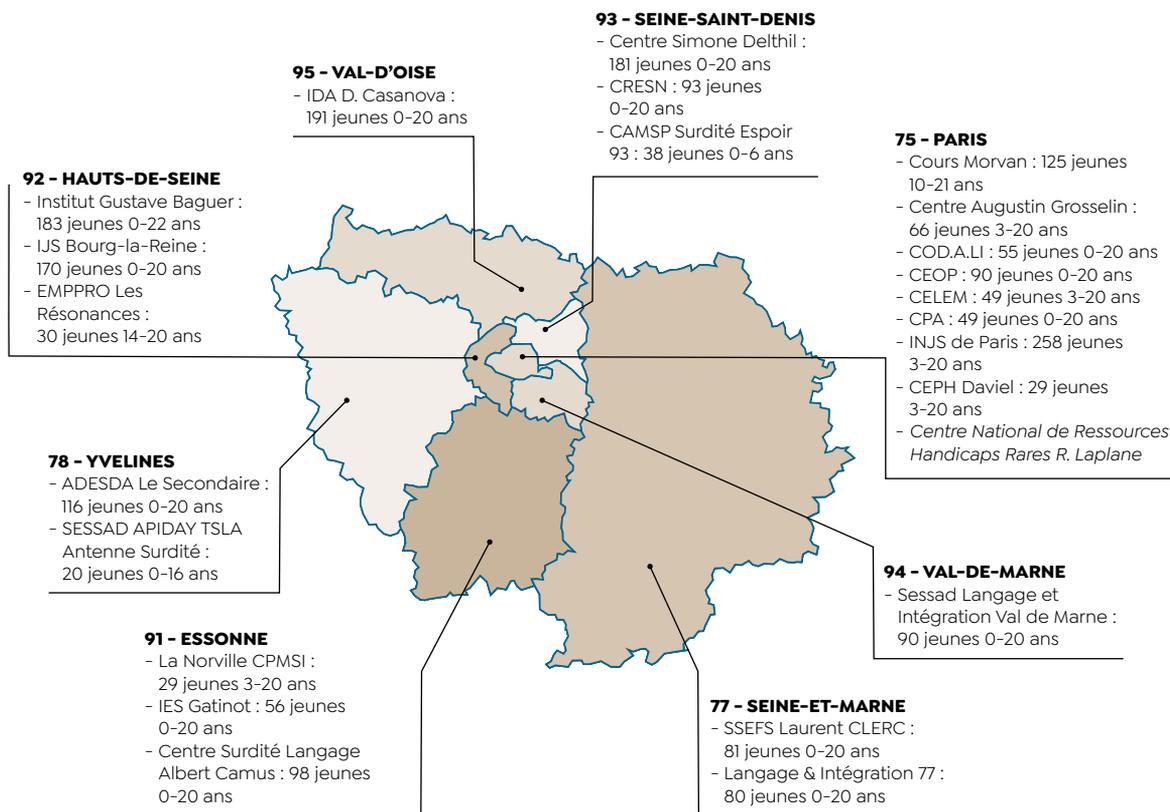
L'animation du r seau est assur e par chacun de ses membres qui contribuent de mani re volontaire au d veloppement des  changes.

Les directeurs d' tablissements et services membres du r seau sont partenaires et   ce titre, impliqu s dans les r flexions, projets et actions engag s par le r seau.

ART 4 - PRINCIPES DE COLLABORATION AU SEIN DU RÉSEAU

Les établissements et services appartenant au réseau s'engagent dans une relation partenariale de confiance, visant, par des actions collaboratives, à répondre aux objectifs définis collégialement dans l'article 2.

Si l'appartenance au réseau garantit l'autonomie de chacun des membres, elle implique toutefois la participation aux réunions organisées et l'engagement à coopérer activement.

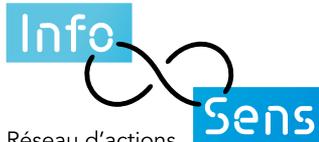


Aujourd'hui le R seau est membre fondateur d'Infosens



ACTUALITÉ

INFOSENS



Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

INFOSENS est un centre d'appui et d'expertise en surdité, créé en septembre 2020 à l'initiative de l'INJS en s'appuyant sur des partenaires pour constituer un réseau d'acteurs.

INFOSENS œuvre pour l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes, avec deux objectifs parallèles et complémentaires :

- Accompagner les personnes sourdes ou malentendantes tout au long de leur parcours de vie et faciliter leur autonomie ;
- Informer et sensibiliser les acteurs publics et privés pour favoriser l'accessibilité dans toutes ses dimensions.

Le réseau INFOSENS s'associe avec les partenaires en faveur de l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes :

- Le Centre Nationale d'Information sur la Surdit 
- La F d ration Hospitali re de France
- Le FIPHFP
- La Fondation Pour l'Audition
- L'INJS de Paris
- La R gion  le-de-France
- Le R seau Francilien Surdit  (plus de 20  tablissements dans le champ de la surdit  en  le-de-France)



ORGANIGRAMME (au 31/12/22)



• **Bénédicte ANDRE**
Responsable



• **Emmanuelle CHANZY**
Chargée de mission



• **Laëtitia MAUNOURY**
Chargée de mission



• **Isabelle PELLAN**
Chargée d'accueil



• **Inès POULARD**
Agent du service civique

Un réseau d'actions surdité qui va vous faire entendre les choses autrement

INFOSENS est un **centre d'appui et d'expertise en surdité** regroupant :

NOS OBJECTIFS :

- Accompagner la personne sourde ou malentendante dans son parcours de vie
- Informar et former le grand public pour assurer une accessibilité

NOTRE ACTION :

- Une information accrue autour des surdités (Sensibilisation)
- Un parcours de vie amélioré (Orientation)
- Une insertion socio-professionnelle renforcée (Accompagnement)

infosens@injs-paris.fr | 01 81 69 85 15 | LinkedIn : Infosens FR

Information et sensibilisations dans le cadre de la déficience auditive

INFOSENS accompagne les employeurs publics et privés afin d'améliorer l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes sourdes et malentendantes en proposant des sensibilisations ou des actions d'information. Des opérations sont également menées auprès des relais handicap des universités et de la Fonction publique, des lieux indispensables d'insertion socio-professionnelle des personnes sourdes et malentendantes.

Cela permet d'encourager l'inclusion des salariés sourds ou malentendants dans la Fonction publique et le secteur privé. Chaque sensibilisation est adaptée aux besoins et aux demandes spécifiques.

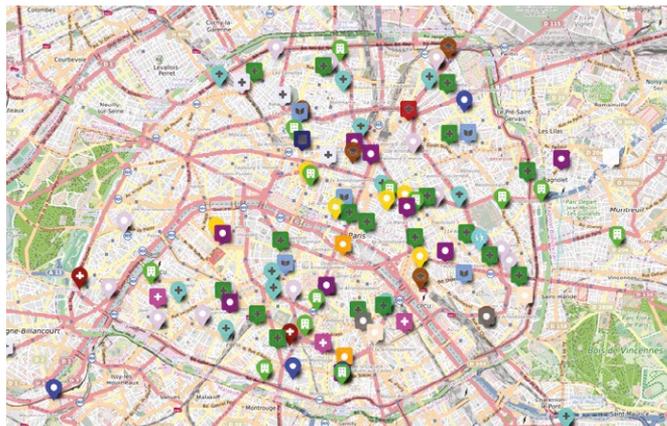
Elles portent notamment sur :

- L'aspect médical : anatomie de l'oreille, ses dysfonctionnements, les causes de surdité,
- La classification des surdités,
- Les modes de communication,
- Les préjugés et les stéréotypes,
- La perte d'audition et la prévention,
- La réhabilitation prothétique,
- Les aides techniques, humaines et leur financement.

En 2022, plus de 25 actions de sensibilisations ont été réalisées par **l'équipe INFOSENS, soit plus de 420 personnes sensibilisées.**

Accueil et orientation des personnes sourdes et malentendantes

Certaines personnes sourdes et malentendantes rencontrent des difficultés pour contacter une structure administrative, des services ou des professionnels de différents corps de métiers ou prendre rendez-vous auprès d'eux, car elles sont confrontées à des difficultés de compréhension face à la langue française et elles ont du mal en retour à se faire comprendre. De plus, elles peuvent aussi être en difficulté face à l'accessibilité numérique. INFOSENS œuvre pour éviter la fracture numérique et l'isolement de cette population en assurant une permanence d'accueil physique gratuite à destination des adultes sourds en Île-de-France. Elle offre une écoute et un accueil personnalisé pour chaque usager et traite tout type de demande.



Afin de renforcer la visibilité de l'offre de professionnels et structures accessibles, INFOSENS a développé un projet innovant à l'aide du logiciel Framacarte. Cet outil a permis la création d'une carte interactive recensant un grand nombre de professionnels. Cet outil permet aux différents usagers de repérer des interlocuteurs accessibles et précise les modes de communication pratiqués (LSF, LPC, transcription écrite) ainsi que les horaires d'ouverture, les coordonnées et les modalités de rendez-vous.

INFOSENS a ainsi recensé plus de 200 services, associations et professionnels en Île-de-France, principalement dans le domaine de la santé et les services publics comme les MDPH.

INFOSENS a l'ambition d'étendre ce recensement à l'ensemble du territoire et de diversifier les catégories de services et professions accessibles.

Enfin, INFOSENS a concouru dans le cadre du prix «TELECOMS INNOVATIONS 2022 dont le projet figurait dans la catégorie "coup de cœur". La remise des prix a eu lieu le 22/11/2022 en la présence de la ministre Madame DARRIEUSSECQ, de la Fédération française des TELECOMS et de Jérémie BOROY, président du CNCPH.

Expertise - accès aux soins

INFOSENS apporte une expertise dans l'accès aux soins des personnes sourdes ou malentendantes, notamment pour l'amélioration de la conduite des protocoles notamment dans l'amélioration de la prise en charge des personnes presbycousiques. INFOSENS a réalisé des vidéos dans le but d'aider concrètement toutes les personnes amenées à manipuler des appareils auditifs qui ont été vues plus de 1240 fois.

Ces vidéos présentent les bonnes pratiques pour la manipulation et l'entretien des prothèses auditives. Elles rappellent que le bon fonctionnement et la régularité du port des appareils auditifs sont les conditions essentielles pour que la personne sourde ou malentendante en tire un réel bénéfice.

Ces vidéos sont diffusées auprès des personnes sourdes, des personnels soignants et accompagnants et des proches aidants.



**Visionnez de
courtes vidéos
sur le port des
appareils auditifs**

INFOSENS remercie Hubert Gautier, audioprothésiste et Marie-Hélène BERGER, codeuse qui ont accepté d'être filmés.



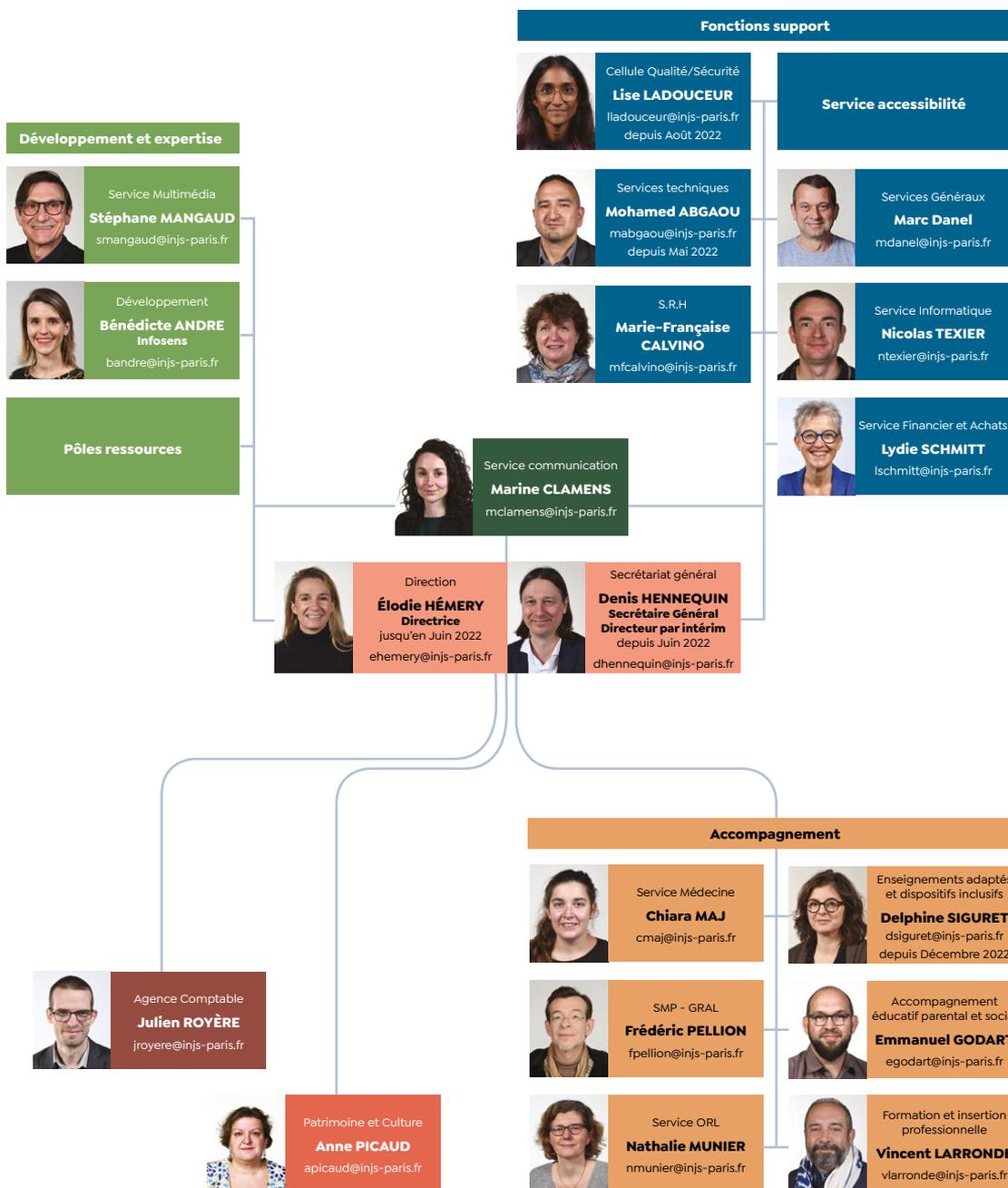
ATELIER DE PRÉPARATION
DE POSE
AVEC COUPEUSE HORIZONTALE



ORGANISATION GÉNÉRALE

ORGANIGRAMME

au 31/12/22



BILAN SOCIAL

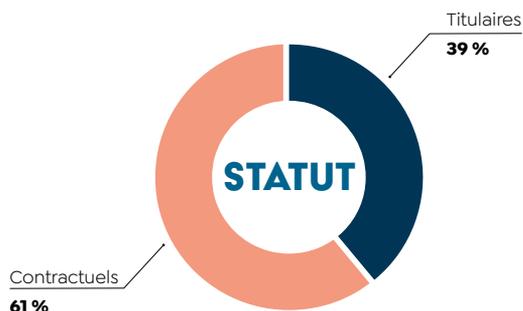
La présentation des données relatives aux ressources humaines est effectuée en année civile.

Conformément à l'arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social, les données sont présentées dans la mesure du possible par genre. À compter de 2021, conformément à l'arrêté du 7 mai 2021, plusieurs tableaux ont été ajoutés et sont présentés par catégorie, dans la mesure du possible.

LA STRUCTURE DU PERSONNEL

Analyse par statut au 31/12/2022

La répartition par statut en ETP est :



Nouveauté

L'INJS accueille au sein de son effectif depuis le 01/09/2022 une apprentie au cours de sa dernière année de formation pour le diplôme d'éducateur spécialisé et un emploi du service civique.



Télétravail

20 agents bénéficient de l'accord relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique.



Protection sociale

102 agents perçoivent le remboursement des cotisations de protection sociale complémentaire à hauteur de 15€ mensuels.



Parcours professionnels

19 postes ont été publiés en 2022 sur la Place de l'Emploi Public, sur la FHF, sur le site internet de l'INJS dont 10 en catégorie A et 9 en catégorie C.

LES EFFECTIFS

228

personnes travaillent à l'INJS, c'est l'effectif physique rémunéré au 31 décembre 2022.



L'effectif en équivalent temps plein est de

180,35

agents (179,14 ETP en 2021).

38

agents sont des travailleurs handicapés (soit près de 17 % du personnel de l'INJS) et bénéficient de l'obligation de l'emploi, soit au titre de la RQTH, soit de la carte d'invalidité.



Promotions

- 1 professeur d'enseignement général (PEG) a bénéficié d'une promotion au grade de PEG hors classe.
- 3 éducateurs spécialisés ont bénéficié de la promotion au grade d'éducateur spécialisé principal.
- 2 adjoints techniques ont bénéficié de la promotion au grade de secrétaire administratif de classe normale.
- 1 adjoint technique a bénéficié de la promotion au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.
- 1 attaché d'administration a bénéficié de la promotion au grade d'attaché d'administration principal.



Retraites

4 agents ont été admis en retraite en 2022, ces départs représentent 2% des effectifs en fonction et 7 % des départs. En 2021, les chiffres respectifs étaient de 2 % et de 6 %.

Nombre de personnes physiques (y compris en maladie et maternité)

SERVICES	TITULAIRES, DÉTACHÉS ET MISE À DISPOSITION		CDD		CDI		TOTAL PAR GENRE		TOTAL GÉNÉRAL 2022	TOTAL 2021	TOTAL 2020
	H	F	H	F	H	F	H	F			
Enseignement Général Technique + DE + MAD ¹ Cat. A	11	19	6	15	2	5	19	39	58	59	58
Élèves professeurs Cat. A							0	0	0	0	2
Total Enseignants Cat. A	11	19	6	15	2	5	19	39	58	59	60
Total Codeurs, interfaces scolaires Cat. A			1	8		2	1	10	11	7	11
Total Codeurs, interfaces scolaires Cat. B				2			0	2	2	5	
Éducateurs + Chefs de service Cat. A	4	14	2	9			6	23	29	30	31
Assistantes sociales Cat. A		3					0	3	3		
Surveillants de jour et de nuit Cat. C			12	15			12	15	27	26	24
Total Service accompagnement éducatif-social et parental	4	17	14	24	0	0	18	41	59	56	55
Surveillants infirmerie Cat. C				4			0	4	4		
Médecins, orthophonistes, psychologues, infirmières, psychomot... Cat. A	1	5		16	3	11	4	32	36		
Total Service médical-paramédical Cat. A	1	5	0	20	3	11	4	36	40	36	38
Direction et Services administratifs Cat. A	2	4		5		2	2	11	13	10	27
Direction et Services administratifs Cat. B		3		2			0	5	5	5	
Direction et Services administratifs Cat. C	4	10		1		1	4	12	16	13	
Interprètes LSF Cat. A				1	1	7	1	8	9	9	9
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. A	1				1		2	0	2	1	15
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. B	3						3	0	3	3	
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. C	2	4	3		1		6	4	10	12	
Total Services transversaux	12	21	3	9	3	10	18	40	58	57	54
Total agents de Cat. A	19	45	9	54	7	27	35	126	161		
Total agents de Cat. B	3	3	0	4	0	0	3	7	10		
Total agents de Cat. C	6	14	15	20	1	1	22	35	57		
TOTAL GENERAL	28	62	24	78	8	28	60	168	228	220	218

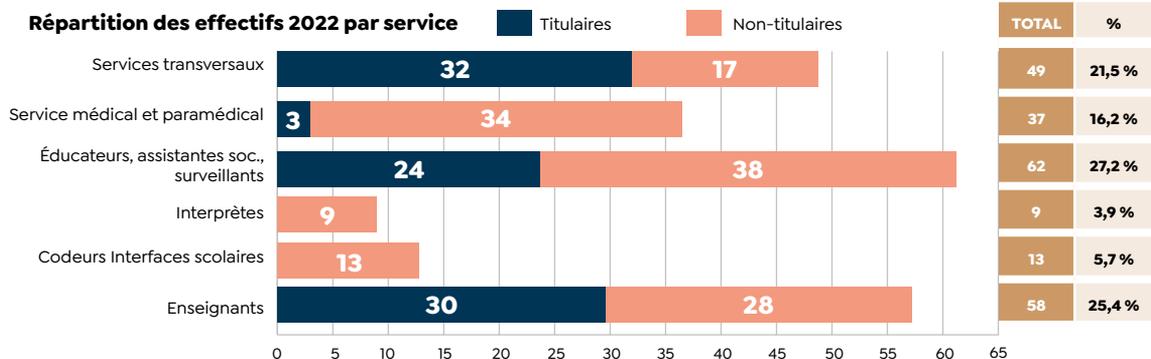
⁽¹⁾ y compris mise à disposition et fonction de professeur sur crédits non enseignant

Nombre de personnes en ETP (y compris en maladie et maternité)

SERVICES	TITULAIRES, DÉTACHÉS ET MISE À DISPOSITION		CDD		CDI		TOTAL PAR GENRE		TOTAL GÉNÉRAL 2022	TOTAL 2021	TOTAL 2020
	H	F	H	F	H	F	H	F			
Enseignement Général Technique + DE + MAD ¹ Cat. A	10,86	18,7	3,33	12,19	2	5	16,19	35,89	52,08	55,42	55,04
Élèves professeurs Cat. A							0	0	0	0	1,6
Total Enseignants Cat. A	10,86	18,7	3,33	12,19	2	5	16,19	35,89	52,08	55,42	56,64
Total Codeurs, interfaces scolaires Cat. A			1	5,76		1,86	1	7,62	8,62	11,14	11
Total Codeurs, interfaces scolaires Cat. B				2			0	2	2		
Éducateurs + Chefs de service Cat. A	3,86	12,98	2	8,36			5,86	21,34	27,2	29	30,11
Assistantes sociales Cat. A		2,86					0	2,86	2,86		
Surveillants de jour et de nuit Cat. C			4,59	6,04			4,59	6,04	10,63	10,03	8,97
Total Service accompagnement éducatif-social et parental	3,86	15,84	6,59	14,4	0	0	10,45	30,24	40,69	39,03	39,08
Surveillants infirmerie Cat. C				1,04			0	1,04	1,04		
Médecins, orthophonistes, psychologues, infirmières, psychomot... Cat. A	0,5	4,86		10,3	1,72	5,8	2,22	20,96	23,18		
Total Service médical-paramédical Cat. A	0,5	4,86	0	11,34	1,72	5,8	2,22	22	24,22	21,87	22,98
Direction et Services administratifs Cat. A	2	4		5		2	2	11	13		
Direction et Services administratifs Cat. B		3		2			0	5	5		
Direction et Services administratifs Cat. C	4	9,86		0,5		1	4	11,36	15,36		
Interprètes LSF Cat. A	0,7			0,43		3,46	0,7	3,89	4,59		
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. A	1				1		2	0	2		
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. B	3						3	0	3		
Sces gén, techniques, Informatique, multimédia Cat. C	2	4	3		0,79		5,79	4	9,79		
Total Services transversaux	12,7	20,86	3	7,93	1,79	6,46	17,49	35,25	52,74	51,68	48,39
Total agents de Cat. A	18,92	43,4	6,33	42,04	4,72	18,12	29,97	103,56	133,53		
Total agents de Cat. B	3	3	0	4	0	0	3	7	10		
Total agents de Cat. C	6	13,86	7,59	7,58	0,79	1	14,38	22,44	36,82		
TOTAL GENERAL	27,92	60,26	13,92	53,62	5,51	19,12	47,35	133	180,35	179,14	178,09

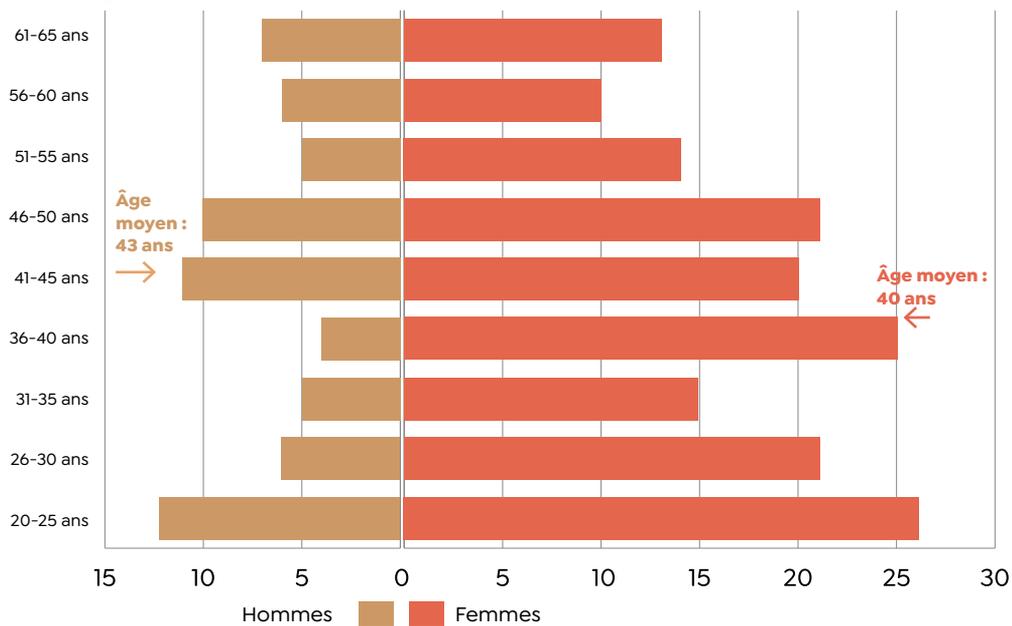
⁽¹⁾ y compris mise à disposition et fonction de professeur sur crédits non enseignant

Répartition des effectifs 2022 par service



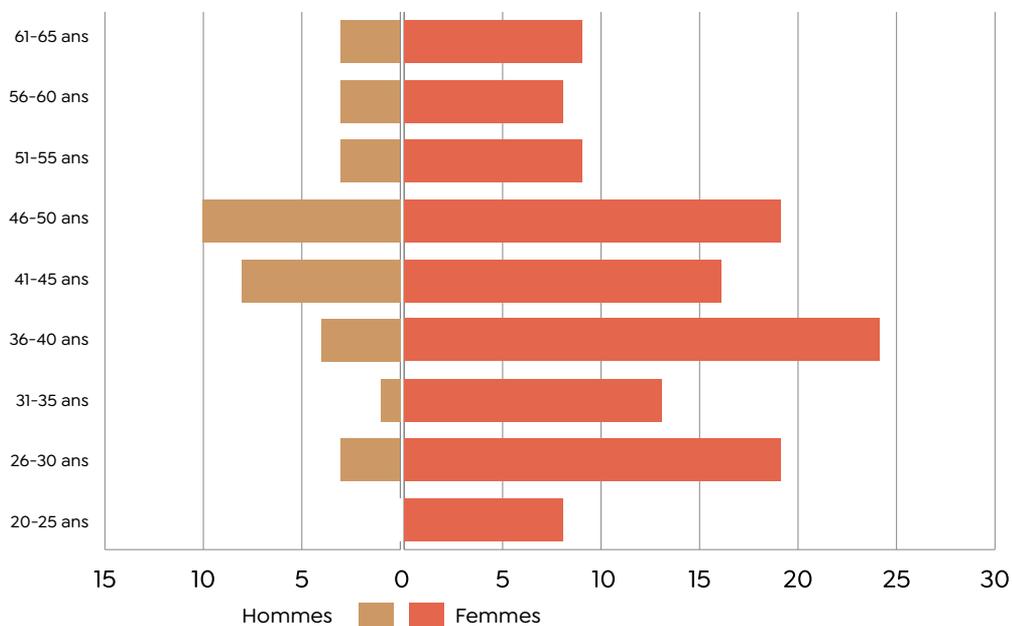
LES INDICATEURS SOCIAUX

Pyramide des âges



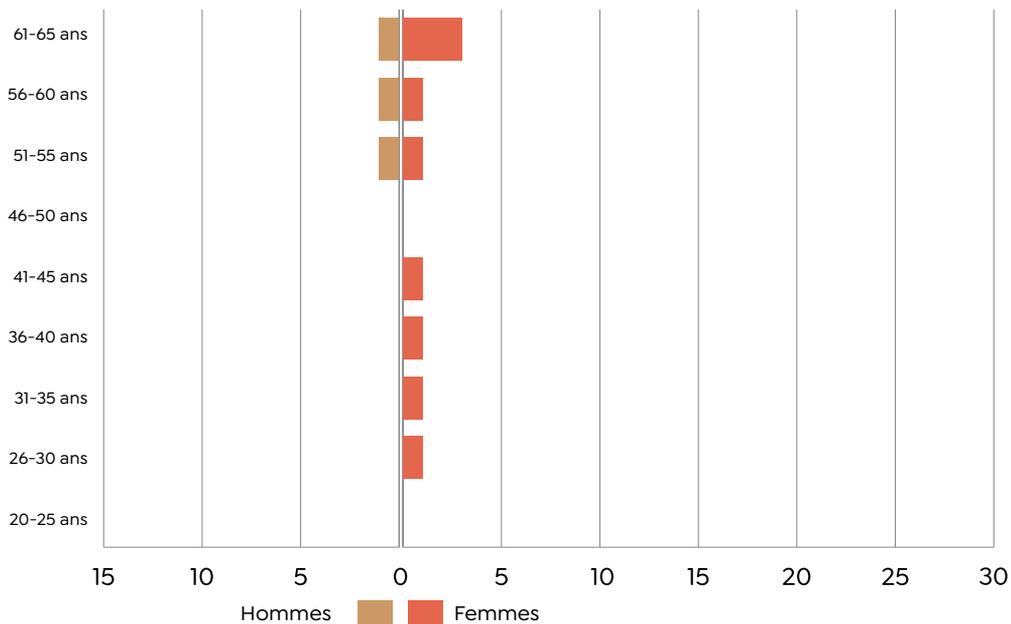
Pyramide des âges par catégorie

Catégorie A



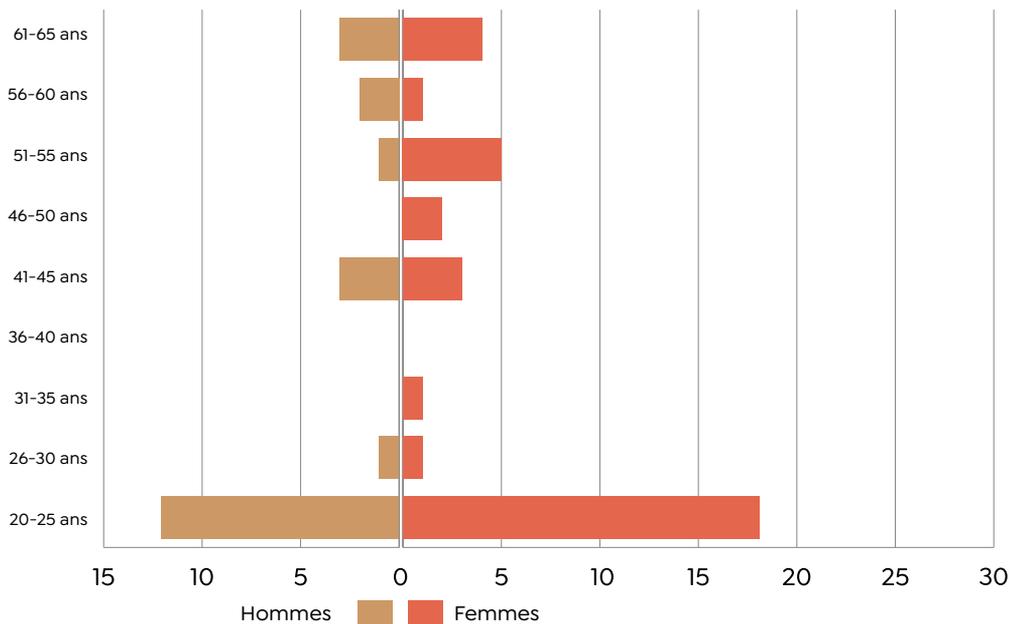
Pyramide des âges par catégorie

Catégorie B



Pyramide des âges par catégorie

Catégorie C



Temps partiel choisi par les agents au 31/12/2022

	70%		80%		90%		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	
Enseignants		1	1				2
Codeurs, interfaces scolaires				2			2
Éducateurs			1	5		1	7
Service médical et paramédical				2		1	3
Service transversaux				1			1
TOTAL	0	1	2	10	0	2	15

Le compte épargne temps (CET) par catégorie en 2022

CAT.	NOMBRE D'AGENTS AYANT OUVERT UN CET AU 31/12/2022	NOMBRE D'AGENTS AYANT DÉPOSÉS DES JOURS DE CET	NOMBRE D'AGENTS AYANT MONÉTISÉS DES JOURS DE CET	NOMBRE DE JOURS DE CET UTILISÉS DANS L'ANNÉE	NOMBRE DE JOURS MONÉTISÉS	INDEMNISATIONS	NOMBRE DE JOURS DE CONGÉS VERSÉS SUR CET FIN 2022
A	1	6	1	0	10	1 350 €	46
B	1	2	0	70	0	0 €	10
C	1	7	3	97	23	1 725 €	30
TOTAL	3	15	4	167	33	3 075 €	86

Les répartitions des absences maladie ordinaire

	NOMBRE D'AGENTS ARRÊTÉS AU MOINS UNE FOIS	NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL	NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE	% D'AGENTS ARRÊTÉS SUR EFFECTIF	EFFECTIF PHYSIQUE	NOMBRE MOYEN DE JOURS D'ARRÊTS PAR AGENT ARRÊTÉ	TAUX D'ABSENCE
Enseignants	29	56	389	50 %	58	13	4 %
Codeurs, interfaces scolaires	4	9	35	31 %	13	9	2 %
Éducateurs - Assistantes sociales	16	44	333	50 %	32	21	6 %
Surveillants	8	13	59	30 %	27	7	1 %
Interprètes	3	5	191	33 %	9	64	13 %
Service médical et paramédical	8	18	241	20 %	40	30	4 %
Service transversaux	17	24	287	35 %	49	17	3 %
TOTAL INJS	85	169	1 535		228	18	4 %

- 85 agents se sont arrêtés au moins 1 fois
- 2 temps partiel thérapeutique en 2021

	CONGÉ MATERNITÉ	MALADIE PROF.	CONGÉ PATERNITÉ
Enseignants	2		1
Codeurs, interfaces scolaires			
Éducateurs - Assistantes sociales	1		1
Surveillants			
Interprètes			
Service médical et paramédical	1		
Service transversaux	1		
TOTAL INJS	5	0	2

Les absences pour accident de travail

	NOMBRE D'AGENTS ARRÊTÉS AU MOINS UNE FOIS	NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL	NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE	% D'AGENTS ARRÊTÉS SUR EFFECTIF	EFFECTIF PHYSIQUE	NOMBRE MOYEN DE JOURS D'ARRÊTS PAR AGENT ARRÊTÉ	TAUX D'ABSENCE
Enseignants	3	3	376	5 %	58	125	4 %
Codeurs, interfaces scolaires					13		
Éducatrices - Assistantes sociales	1	1	4	3 %	32	4	0,1 %
Surveillants					27		
Interprètes					9		
Service médical et paramédical					40		
Services transversaux					49		
TOTAL INJS	4	4	380		228	95	1%

Les absences pour congés longue maladie et longue durée

	NOMBRE D'AGENTS ARRÊTÉS AU MOINS UNE FOIS	NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL	NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE	% D'AGENTS ARRÊTÉS SUR EFFECTIF	EFFECTIF PHYSIQUE	NOMBRE MOYEN DE JOURS D'ARRÊTS PAR AGENT ARRÊTÉ	TAUX D'ABSENCE
Enseignants	3	4	737	5 %	58	246	8 %
Codeurs, interfaces scolaires					13		
Éducatrices - Assistantes sociales	1	1	730	3 %	32	730	14 %
Surveillants					27		
Interprètes					9		
Service médical et paramédical	2	2	365	5 %	40	183	5 %
Services transversaux	1	1	365	2 %	49	365	4 %
TOTAL INJS	7	8	2197		228	314	5 %

Les mouvements de personnels, année 2020-2021

ENTRÉES DU PERSONNEL	ENSEIGNANTS		CODEURS INTERFACES SCOLAIRES		EDUCATEURS - ASS		SURVEILLANTS		MÉDICAL, PARAMÉDICAL		SERVICES TRANSVERSAUX - INTERPRÈTES		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Contrat	1	5	1	6	1	5	4	19		8	2	3	9	46
Réintégration (après dispo, C.P., CLD,...)													0	0
Détachement	1								1	1	3	2	4	
Mutation											1	0	1	
Recrutement concours													0	0
TOTAL	2	5	1	6	1	5	4	19	0	9	3	7	11	51

SORTIES DU PERSONNEL	ENSEIGNANTS		CODEURS INTERFACES SCOLAIRES		EDUCATEURS - ASS		SURVEILLANTS		MÉDICAL, PARAMÉDICAL		SERVICES TRANSVERSAUX - INTERPRÈTES		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Démission			1			2		3		2	3	1	4	8
Fin de contrat	1	6	1	2	1	3	6	11		2	1		10	24
Fin de détachement / détachement sortant		3									1	2	1	5
Retraite				1								3	0	4
Mutation													0	0
Licenciement													0	0
Congé parental													0	0
Congé non rémunéré													0	0
Disponibilité		2											0	2
Décès													0	0
TOTAL	1	11	2	3	1	5	6	14	0	4	5	6	15	43
TURN OVER 2022 H/F EN % *	21		38		19		74		10		19		25	
EFFECTIF AU 31/12/2022	58		13		32		27		40		58		228	
TURN OVER 2021 H/F EN % *	8		8		23		69		22		18		22	
EFFECTIF AU 31/12/2021	59		12		30		26		36		57		220	
TURN OVER 2020 H/F EN % *	17		64		13		50		11		11		20	
EFFECTIF AU 31/12/2020	60		11		31		24		38		54		218	

* Sorties / effectif physique au 31/12/2022 en %

Le turn over est déterminé sur la base des sorties et de l'effectif concerné, les entrées n'entrent pas dans le calcul.

Le turn over est important chez les surveillants en raison de la nature même de leur origine : des étudiants qui s'engagent pour une année, ayant des obligations d'emploi du temps variables d'une année sur l'autre.

Le taux de rotation est de 26 %. Il est calculé par la somme du nombre d'entrées et de sorties d'agents au cours de l'année, divisé par deux, rapporté à l'effectif moyen soit $62 + 58 / 2 / 228$.

Les flux concernent principalement les mouvements de contractuels. Les entrées de contractuels représentent 89 % de l'ensemble des entrées; les fins de contrats représentent 79 % de l'ensemble des sorties.

Extraits de dépenses de personnel

Traitement	4 658 881 €
IFSE	263 600 €
IFRSTS	112 017 €
Indemnité de résidence	108 334 €
HSA- HSE	97 545 €
ISO - ISO MOD	79 433 €
Supplément familial	41 367 €
CIA	18 895 €
NBI	18 155 €
GIPA	3 949 €
Activité exceptionnelle	2 574 €
COÛT MOYEN DU RIFSEEP (CIA+IFSE+IFRSTS+ACT. EXCEP)	6 730 €

Régime indemnitaire 2022 / IFSE + IFRSTS

MONTANTS ANNUELS BRUTS ET MOYENS PAR GRADE	ATTRIBUTIONS	COÛT MOYEN	EFFECTIF
IFRSTS*			
Catégorie A - éducateurs spécialisés	112 017 €	5 896 €	19
IFSE **			
Catégorie A	94 337 €	8 576 €	11
Catégorie B	48 579 €	8 097 €	6
Catégorie C	120 683 €	5 247 €	23
TOTAL	375 617 €	6 366 €	59

* IFRSTS : Indemnité Forfaitaire Représentative de Sujétions et de Travaux Supplémentaires

** IFSE : Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise





LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le plan de développement des compétences 2022 se décline suivant trois axes principaux, en lien avec la mise en œuvre du projet d'établissement.

- **Le budget formation s'élève à 90 000 € environ**, soit 1 % de la masse salariale. Il a été consommé à hauteur de 70 151 €.
- En 2022, 171 agents ont ainsi bénéficié de **43 actions individuelles de formation** et de **22 actions collectives de formation**.

Nombre et coût des formations par axe

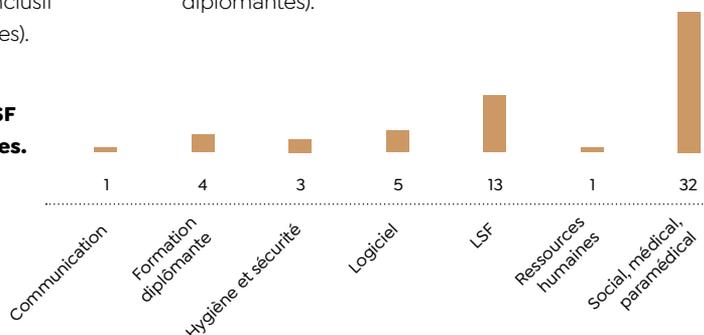
AXES DU PLAN DE FORMATION	NOMBRE D'ACTIONS DE FORMATION	TOTAL EN €
1. Axes transversaux liés aux besoins institutionnels Exemples : - LSF - Actualité RH : loi de transformation de la fonction publique - Accompagner une jeune victime de harcèlement ou de bizutage	8	11 309
2. Axes liés au projet d'établissement 2021-2025 Exemple : - Pilote PIA	26	30 777
3. Axes formations liées à l'évolution professionnelle et au développement des compétences Exemples : - Communication non violente - Formations thématiques (conduites à risque à l'adolescence, la sanction éducative, la notion de responsabilité) - Stage d'entraînement à la LPC	31	28 065
TOTAL	65	70 151

DOMAINES DE FORMATION

Les domaines couverts sont variés.
 Exemple : Accompagnement éducatif, parental et social (analyse des pratiques) et enseignement adapté et dispositif inclusif (perfectionnement des connaissances).

Les formations du social, médical et paramédical (32 actions) et la LSF (13 actions) sont les plus demandées.

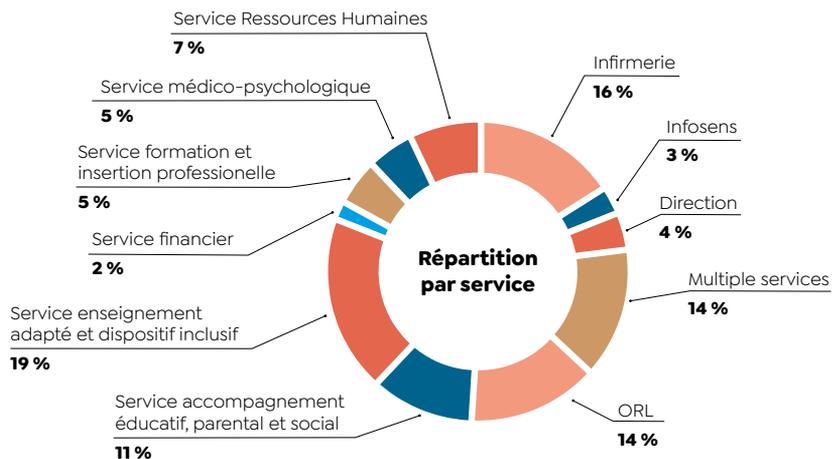
Les agents de l'INJS de Paris ont bénéficié de **1188 heures de formation représentant 170 jours** (hors formations diplômantes).



FORMATIONS INDIVIDUELLES

SERVICE	NOMBRE DE FORMATION	DOMAINE DE LA FORMATION
Infirmierie	9	LSF, enfant et adolescents en crise, enfants en difficultés CP-CM2, surpoids et obésité, harcèlement et bizutage, vie affective et sexuelle, écran et réseaux sociaux
Infosens	2	Formation et recherche en gériatrie, ACFOS
Direction	2	FALC et Accueil des personnes en situation de handicap
Multiple services	8	SST, FALC, LSF, colloque ACFOS, gérer la classe et les perturbateurs, Accueil des personnes en situation de handicap
ORL	8	LSF, colloque ACFOS, méthode Verbo Tonale
Service accompagnement éducatif, parental et social	6	LSF, approche systémique, psychopédagogie, analyse des pratiques, approche interactionnelle et stratégique
Service enseignement adapté et dispositif inclusif	11	MEEF, LSF, difficulté d'apprentissage, métacognition, troubles DYS, VES, enseigner les mathématiques, les adolescents face à l'autorité
Service financier	1	Excel
Service formation et insertion professionnelle	3	LSF, Pronote, EDT 1
Service médico-psychologique	3	Exprimer et réguler les émotions, évaluation et prise en charge des victimes d'agressions, évaluation et prise en charge porteurs TDAH
Service Ressources Humaines	4	Accident du travail et maladie professionnelle

Agents ayant suivi au moins une action de formation



FORMATIONS COLLECTIVES POUR PLUSIEURS SERVICES

Au total, **8 formations collectives** ont été organisées pour 46 agents :

- Analyse des pratiques
- SST
- FALC
- LSF
- Colloque ACFOS
- Gérer la classe, gérer les apprenants perturbateurs

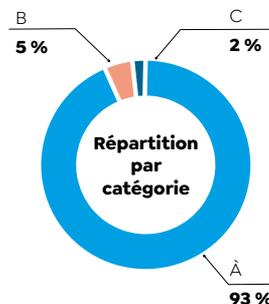
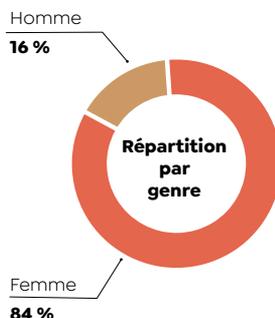
SERVICE	MULTIPLE SERVICE	SERVICE ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, PARENTAL ET SOCIAL	SERVICE FINANCIER	SERVICE FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNEL	SERVICE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE	TOTAL GÉNÉRAL
Communication	1					1
Hygiène et sécurité	2					2
Logiciel	2		1	2		5
LSF	1				4	5
Ressources humaines	1					1
Social-Médical-Paramédical	1	7			14	22
TOTAL GÉNÉRAL	8	7	1	2	18	36

FORMATIONS DIPLOMANTES

5 actions de formation diplômantes

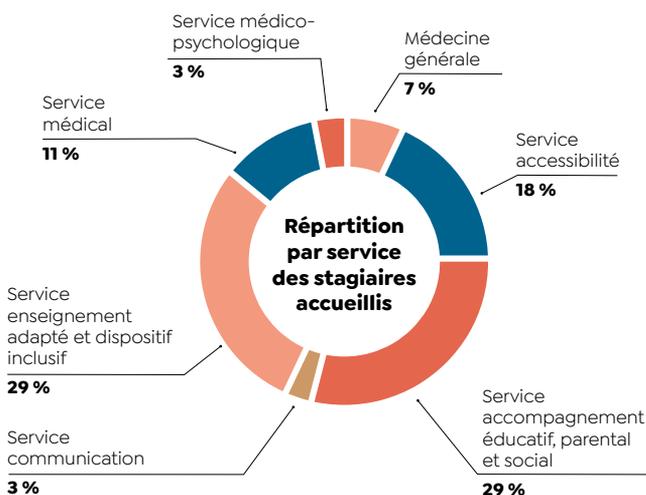
ont été financées :

- 3 masters MEEF Enseignement et surdit 
- 1 pr paration au concours d'attach  territorial conservation patrimoine externe - sp cialit  mus e (en cours)
- 1 derni re ann e CAFERUIS



LES STAGIAIRES ACCUEILLIS

En 2022, **28 stagiaires** ont  t  accueillis dans les services.



4 coll giens de 3^e ont pu d couvrir les m tiers et les services suivants :

- Orthophoniste
- Audioproth siste
- M decin g n ral
- M decin ORL
- Infirmier
- Responsable CDI
- Psychomotricien
-  ducateur sp cialis 
- Enseignant
- INFOSENS
- Service technique
- Service de la communication et des projets
- P le accessibilit 
- Service patrimoine
- Biblioth que

LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'administration se réunit 3 fois durant l'année. Il délibère sur le budget et est informé de l'avancement du projet d'établissement de l'INJS de Paris.

Composition au 31/12/2022

MEMBRES NOMMÉS

- **Agnès JEANNET**, inspectrice générale des affaires sociales, Présidente du CA
- **Pierre DENIZIOT**, délégué spécial auprès de la Présidente Région Île-de-France
- **Lamia EL AARAJE**, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap,
- **Fatiha HADDI**, inspectrice de l'Éducation nationale, Académie de Paris, Service de l'École inclusive - Scolarisation en milieu spécialisé (ASH1)
- **Yves MATILLON**, directeur I.S.T.R, université Claude Bernard – Lyon 1
- **Frédéric PELLION**, psychiatre, responsable du service médico psychologique de l'Institut
- **Brigitte VAZQUEZ**, présidente de l'Amicale des anciens élèves de l'Institut

MEMBRES ÉLUS

Collège n° 1 :

Représentant des personnels enseignants

- **Nina LESIEUR**, professeur d'enseignement général
- **Sandy SABATE**, professeur d'enseignement général
- **Hélène SESTER**, professeur d'enseignement général

Collège n° 2 :

Représentant du personnel éducatif

- **Pascale MASSON**, éducatrice spécialisée

Collège n° 3 :

Représentant du personnel administratif et des services généraux

- **Lydie SCHMITT**, responsable du service financier

Collège n° 4 :

Représentant des parents d'élèves

Non représenté

Collège n° 5 :

Représentant des élèves

- **Jane VERRECHIA**

LE COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (CTE)

Le Comité Technique est une instance représentative du personnel dotée de compétences consultatives sur les sujets ayant une incidence sur le fonctionnement et sur l'organisation de l'établissement comme l'organisation et les conditions générales de fonctionnement des services ou la modernisation des méthodes et des techniques de travail et leur incidence.

Composition au 31/12/2022

MEMBRES REPRÉSENTANT L'ADMINISTRATION

- **Denis HENNEQUIN**, directeur par intérim et Président du CTE

Experts

- **Marie-Françoise CALVINO**, responsable du service des ressources humaines
- **Emmanuel GODART**, chef de service accompagnement éducatif, parental et social
- **Vincent LARRONDE**, chef de service formations et insertions professionnelles
- **Anne PICAUD**, cheffe de service patrimoine
- **Delphine SIGURET**, cheffe de service enseignement adapté et dispositif inclusif

MEMBRES REPRÉSENTANT LE PERSONNEL

Titulaires

- **Youssef ALAMI** - SNJSJA
- **Fatima EL ASFAR** - SNJSJA
- **Pascale MASSON** - SNJSJA
- **Jean-Yves LANGLOIS** - SNJSJA
- **Céline COUMONT** - FO
- **Laure BEYRET** - FO

Suppléants

- **Benoît DEVOS** - SNJSJA
- **Marie MODAT** - SNJSJA
- **Razika MADAD** - SNJSJA
- **Aurélie FARADJI** - SNJSJA
- **Sonia HASSANI** - FO
- **Isabelle DELORD** - FO

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des personnels ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il se réunit au moins une fois par trimestre, en application du décret N° 2011-774 du 28 juin 2011 et au 2 octobre 2017.

MEMBRES REPRÉSENTANT L'ADMINISTRATION

- **Denis HENNEQUIN**, directeur par intérim et Président du CHSCT

Composition au 31/12/2022

MEMBRES REPRÉSENTANT LES PERSONNELS, désignés par les organisations syndicales représentées au CHSCT

Titulaires

- **Alice PERLIN** - SNJSJA
- **Myriam DOUCET** - SNJSJA
- **Laure BEYRET** - FO

Suppléants

- **Martial LATOUR** - SNJSJA
- **Fabrice PENOT** - SNJSJA
- **Benoît HOURNON** - SNJSJA
- **Sylvie CAYROU** - FO

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF

- **Mohamed ABGAOU**, Responsable des services techniques
- **Marie-Françoise CALVINO**, Responsable du service des ressources humaines
- **Marc DANIEL**, Responsable des services généraux
- **Dr Françoise GRISCELLI**, médecin de prévention
- **Françoise LALLIER**, inspectrice santé & sécurité au travail
- **Lise LADOUCEUR**, conseiller de prévention
- **Christophe VERNET**, assistant de prévention

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Le Conseil de la Vie Sociale a pour objectif de favoriser la participation et l'expression des familles et des élèves au fonctionnement de l'Institut par le biais de leurs représentants, élus chaque année en début d'année scolaire. Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressante de fonctionnement de l'établissement.

8 MEMBRES ÉLUS

- **4 représentants des familles** ou représentants légaux des élèves
- **4 représentants des élèves**

6 MEMBRES DÉSIGNÉS

- **3 représentants des organisations syndicales** (désignation en fonction de la représentativité au CTE de l'INJS)
- **1 représentant pour le ministère de tutelle**
- **1 représentant pour l'ARS**
- **1 représentant pour le Conseil d'Administration de l'INJS**

Chaque membre titulaire, élu ou désigné, a un suppléant.

1 MEMBRE AVEC VOIX CONSULTATIVE :

Le directeur ou son représentant



2021 / 2022

EN IMAGES



Septembre 2021 **Rentrée**



Novembre 2021 **Fête de l'Abbé de l'Épée**



Novembre 2021 **Remise de diplômes**



Janvier 2022
**Visite de M. BLANQUER,
Ministre de l'Éducation**



Janvier 2022 **Journée Portes Ouvertes**



Mars 2022 **Danse avec le collège LAVOISIER**



Avril 2022 **Cours de salsa des professionnels**



Avril 2022 **Journée institutionnelle**



Juin 2022 **Chefs d'oeuvre du CAP Metallerie**



Juin 2022 **Défilé académique**



Juin 2022 **Spectacle des 6^e projet**



Septembre 2022 **Journée du patrimoine**



GLOSSAIRE

AGEFIPH : association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ARS : agence régionale de santé

ASH : adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

CAFERUIS : certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

CAPA : certificat d'aptitude professionnelle en alternance

CAPEJS : certificat d'aptitude professorat pour l'enseignement auprès des jeunes sourds

CET : compte épargne temps

CHSA : centre hospitalier Saint-Anne

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CIM-10 : classification internationale des maladies, 10^e révision

CNRS : centre national de la recherche scientifique

CPSAS : centre de promotion sociale des adultes sourds

CRPMS : centre de recherches psychanalyse, médecine et société, université Paris Diderot

CTE : comité technique d'établissement

CVS : conseil de la vie sociale

dB : décibel

DASCO : direction des affaires scolaires (Ville de Paris)

DGCS : direction générale de la cohésion sociale

DGESCO : direction générale de l'enseignement scolaire

DGLFLF : délégation générale à la langue française et aux langues de France

DUI : document unique informatisé

EN : éducation nationale

ETP : équivalent temps plein

FALC : facile à lire et à comprendre

FHF : fédération hospitalière de France

FIPHFP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

FLE : français langue étrangère

FO : force ouvrière

GRAL : groupe de recherche sur les troubles des apprentissages et du langage

INJA : institut national des jeunes aveugles

INS-HEA : institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés

ISTR : institut des sciences et techniques de la réadaptation

LfPC : langue française parlée complétée

LPC : langage parlé complété

LSF : langue des signes française

OFII : office français de l'immigration et de l'intégration

PHRC : programme hospitalier de recherche clinique

PIA : projet individualisé d'accompagnement

PLI : projet linguistique institutionnel

PLP : projet linguistique personnalisé

PPS : projet personnalisé de scolarité

PRPI : projet recherche partenariat et innovation

RFDSL : réseau francophone en déficience sensorielle et du langage

RFS : réseau francilien surdité

RPI : recherche, partenariat et innovation

SMP : service médico-psychologique

SNJSJA : syndicat des instituts de jeunes sourds et de jeunes aveugles

SRAE : structure régionale d'appui et d'expertise

TELSF2 : test de langue des signes française

UFA : unité de formation d'apprentis

UF-SSP : unité fonctionnelle « Surdité et souffrance psychique », GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences

VAE : validation des acquis et de l'expérience

VES : validation des études supérieures

Directeur de la publication Denis HENNEQUIN •

Coordination Audrey BOURLOT •

Comité de rédaction Marie-Françoise CALVINO, Arlette CHENEVOT, Marine CLAMENS, Isabelle DUCROQUET, Emmanuel GODART, Denis HENNEQUIN, Vincent LARRONDE, Chiara MAJ, Nathalie MUNIER, Frédéric PELLION, Valérie PELMARD, Anne PICAUD, Lydie SCHMITT, Delphine SIGURET •

Crédit photos Florence LEVILLAIN pour l'INJS / Signatures, INJS •

Création graphique et réalisation www.pension-complete.com •

Impression La Marquise

Imprimé sur papier 100 % PEFC - avec encres végétales



**institut national
de jeunes sourds
de Paris**

254, rue Saint-Jacques
75 005 Paris
01 53 73 14 00
www.injs-paris.fr
direction@injs-paris.fr